

Banque Centrale de Djibouti



RAPPORT ANNUEL

2015

Banque Centrale de Djibouti



RAPPORT ANNUEL

2015

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE – L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L’ECONOMIE DJIBOUTIENNE

CHAPITRE -I- L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL ET REGIONAL

I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL P.14

- 1-1 LA CROISSANCE MONDIALE
- 1-2 LE COMMERCE INTERNATIONAL
- 1-3 LES MARCHÉS FINANCIERS
- 1-4 L’INFLATION

II- LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS RÉGION

- 2-1 L’ÉTHIOPIE P.18
- 2-2 L’ÉRYTHRÉE
- 2-3 LE YÉMEN

CHAPITRE -II- L’ECONOMIE DJIBOUTIENNE

I- LE SECTEUR PRIMAIRE P.22

- 1-1 L’AGRICULTURE
- 1-2 L’ELEVAGE
- 1-3 LA PÊCHE

II- LE SECTEUR SECONDAIRE P.26

- 2-1 L’ÉNERGIE ELECTRIQUE
- 2-2 L’EAU

III- LE SECTEUR TERTIAIRE P.27

- 3-1 L’EVOLUTION DES ACTIVITÉS PORTUAIRES
- 3-2 LE TRANSPORT AÉRIEN
- 3-3 LE TRANSPORT ROUTIER

DEUXIEME PARTIE - LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTERIEUR

CHAPITRE -I- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

I- LES RECETTES BUDGÉTAIRES ET LES DONNS P.36

1-1 LES RECETTES BUDGÉTAIRES

1-2 LES DONNS

II- LES DÉPENSES TOTALES P.37

2-1 LES DÉPENSES COURANTES

2-2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

III- LE SOLDE BUDGÉTAIRE P.39

CHAPITRE -II- LA MONNAIE ET LE CREDIT

I- LA MONNAIE P.40

1-1 LA MASSE MONÉTAIRE

1-2 LES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

II- LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT P.45

2-1 L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

2-2 L'ÉQUILIBRE DES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT EN ACTIVITÉ

III- LES CONCOURS BANCAIRES P.50

3-1 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DURÉE

3-2 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DEVISE ET LES BÉNÉFICIAIRES

3-3 ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT

CHAPITRE -III- LE SECTEUR EXTERIEUR

I- LA BALANCE DES PAIEMENTS P.53

1-1 LE COMPTE COURANT

1-2 LA BALANCE COMMERCIALE

1-3 LA BALANCE DES SERVICES

1-4 LA BALANCE DES REVENUS

1-5 LA BALANCE DES TRANSFERTS

1-6 LE COMPTE DU CAPITAL

1-7 LE COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

II- LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE P.57

III- LA DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE P.59

TROISIEME PARTIE – EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER ET ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

CHAPITRE I- L’EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER P.61

1-1 LES OPERATEURS DU SECTEUR FINANCIER

1-2 LES REFORMES DU SECTEUR BANCAIRE

CHAPITRE II- LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE LA BANQUE P.63

2-1 LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE

2-2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2-3 GESTION DU MATÉRIEL MONÉTAIRE

2-4 DIFFUSION DES STATISTIQUES MONÉTAIRES

2-5 ACTIVITÉS DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

2-6 SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

2-7 SERVICE RELATIONS EXTÉRIEURES

2-8 SUPERVISION BANCAIRE

GLOSSAIRE

AID :	Aéroport International de Djibouti
ASEAN :	Association of Southeast Asian Nations (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCD :	Banque Centrale de Djibouti
BMCE :	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BID :	Banque islamique pour le Développement
BRED:	Banque Régionale d'Escompte et de Dépôt
CAF :	Coût Assurance Fret
CE :	Communauté Economique
CEPEC :	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit de Djibouti
COMESA :	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
Dollar US :	Dollar Américain
EUURL :	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
FDJ :	Franc Djibouti
EDD :	Electricité de Djibouti
FAD :	Fonds Africain de Développement
FADES :	Fonds Arabe de Développement Economique et Social
FOB :	Franco à Bord
FMI :	Fonds Monétaire International
FSD :	Fonds Saoudien de Développement
IDA :	International Development Association
IDE :	Investissements Directs Etrangers
INDS :	Initiative Nationale pour le Développement Social
IGAD :	Intergovernmental Authority on Development (Autorité Intergouvernementale pour le Développement)
MEFIP :	Ministère de l'économie et des Finances, chargé de l'Industrie et de la Planification
MENAGAFI :	Middle East North Africa Groupement d'Action Financière
Mwh :	Mégawatt heure
M³ :	Mètre cube
OCDE :	Organisation de coopération et de Développement Economiques
ONEAD :	Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PDSA :	Port de Djibouti Société Anonyme
PEG :	Position Extérieure globale
PIB :	Produit intérieur Brut
SARL :	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
TOFE :	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TM :	Tonnes Métriques
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEM :	Union Economique et Monétaire

PREFACE

La reprise de l'économie mondiale se poursuit à un rythme lent dans un contexte international marqué par certaines fragilités. En 2015, la croissance mondiale s'est établie à 3,1% après avoir atteint 3,4% en 2014.

Des réajustements macroéconomiques de grande ampleur influent différemment sur les économies des pays et des régions. Il s'agit du ralentissement et du rééquilibrage de l'économie chinoise ; d'une nouvelle baisse des prix des produits de base, en particulier du pétrole ; d'un ralentissement connexe de l'investissement et du commerce ; et de la diminution des flux de capitaux vers les pays émergents et les pays en développement. Ces réalignements, conjugués à une série de facteurs non économiques, parmi lesquels des tensions géopolitiques et des discordes politiques, créent de grandes incertitudes.

En Afrique, la croissance économique est restée résiliente, en dépit des turbulences à l'échelle mondiale et régionale. Cette situation est le produit des politiques macroéconomiques résolues mises en œuvre au cours de ces dernières années et les importants investissements réalisés dans divers secteurs clés et notamment les infrastructures publiques. La croissance du PIB réel Africain s'est établie à 3,6% en moyenne, comparé à 3,7% en 2014, ce taux était supérieur à la moyenne mondiale. Par ailleurs, cinq des dix économies à la croissance la plus rapide au monde en 2015 se trouvaient en Afrique.

Sur le plan de l'inflation, l'indice des prix à la consommation a atteint 0,3% en moyenne en 2015 contre 1,4% en 2014 dans les pays avancés, soit le niveau le plus bas depuis la crise financière mondiale, principalement en raison de la forte baisse des prix des produits de base. Dans beaucoup de pays émergents également, le recul des prix du pétrole et d'autres produits de base, y compris les produits alimentaires, a généralement entraîné une baisse de l'inflation, mais, dans un certain nombre de pays d'Amérique latine et la Russie, une forte dépréciation de la monnaie a compensé dans une large mesure l'effet du recul des prix des produits de base, et l'inflation est montée. Ainsi dans l'ensemble, les pays émergents et pays en développement ont vu leur niveau d'inflation se stabiliser à 4,7% entre 2014 et 2015.

Le commerce mondial a continué de ralentir en 2015, n'ayant progressé en volume que de 2,8% contre 3,5% en 2014. Le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise expliquent dans une large mesure ces tendances, étant donné la part élevée de la Chine dans le commerce mondial (plus de 10%) et en particulier dans l'investissement mondial (environ 25%).

Après une baisse de 7,5% en 2014, les prix du pétrole ont diminué de 47,2% en 2015, faisant chuter le cours moyen du baril de brut de 96,25 dollars US à 50,79 dollars US, d'une année à l'autre. Cette évolution résulte de la vigueur de l'offre des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de la Russie, des attentes d'une hausse de l'offre de la République islamique d'Iran et des craintes concernant la résilience de la demande mondiale et des perspectives de croissance à moyen terme.

Au niveau national, la forte dynamique de croissance observée durant cette décennie se consolide d'année en année, malgré le contexte économique international quelque peu fragile. Tirée principalement par les grands projets d'investissement public et privé, ainsi

que le dynamisme de la chaîne des transports, la croissance de l'économie djiboutienne s'est établie à 6,5% en 2015 après avoir atteint 6% en 2014 et 5% en 2013. La part des investissements dans le PIB a bondi de 44,1% à 60,1% du PIB entre 2014 et 2015.

Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en baisse avec un taux d'inflation en glissement annuel se situant à 2,7% en 2015 contre 3% enregistré en 2014. La baisse des cours du pétrole, courant 2015 et les mesures du Gouvernement sur le prix du kérosène (combustible pour la cuisson qui occupe un poids important dans le panier de la ménagère) ont permis de contenir l'inflation.

Le budget de l'Etat en 2015, après avoir marqué un arrêt en 2014, est reparti à la hausse pour atteindre 114,4 milliards FDJ contre 97,2 milliards FDJ en 2014, en hausse annuelle de près de 18%. Les recettes et les dépenses ont augmenté, avec cependant un rythme plus soutenu pour les premières, conférant un équilibre général aux finances publiques.

Ainsi, le déficit public s'est chiffré à 0,4% du PIB contre 3,5% un an auparavant. Le déficit public sur solde primaire s'est également amélioré, passant de 8,2% en 2014 à 6,3% en 2015 grâce à la bonne tenue des recettes intérieures qui représentent 84% des recettes budgétaires totales.

En lien avec la vigueur économique nationale, l'accélération de la masse monétaire M3 s'est poursuivie en 2015, atteignant 284.363 millions FDJ contre 239.695 millions FDJ à fin décembre 2014, soit une progression de 18,6% largement supérieure à la hausse de 6,5% enregistrée l'année précédente. Cet accroissement s'explique par la hausse de l'ensemble des agrégats monétaires.

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont établis à 213.292 millions FDJ en 2015, contre 179.628 millions FDJ un an auparavant, soit une reprise significative de près de 19%. Le taux de couverture de la circulation fiduciaire est descendu à 106,5% en 2015 contre 109,6% en décembre 2014.

Les crédits intérieurs se sont, pour leur part, accrus à un rythme plus accéléré que l'exercice précédent, enregistrant une hausse de 11% en 2015 contre 6% en 2014. Orientés essentiellement vers les entreprises privées (70%) et les particuliers (19%), les créances sur l'économie ont augmenté de 7%, portant l'encours à 93.613 millions FDJ en décembre 2015 après 87.468 millions FDJ et 80.570 millions FDJ respectivement en 2014 et en 2013.

L'encours global des dépôts bancaires, toutes monnaies et terme confondus, s'est accru de 18,3% au terme de l'année 2015, atteignant 266.378 millions FDJ contre 225.265 millions FDJ en 2014, avec une prépondérance des dépôts à vue (66%).

Sur le plan extérieur, le compte des transactions courantes s'est soldé en 2015 avec un déficit de 97.351 millions FDJ, représentant 31,5% du PIB, le déficit atteignait 70.118 millions FDJ en 2014. La détérioration du solde commercial, qui à lui seul totalise 70% du montant des postes, explique l'aggravation du solde du compte courant. Ce déficit commercial structurel à Djibouti se trouve amplifié, ces dernières années, avec l'accroissement des investissements publics/privés et le flux d'importations de biens induits.

Concernant les missions et les activités de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), en termes d'orientations, d'encadrement et de promotion du système financier, d'importantes

réformes et un vaste chantier de modernisation de l'architecture financière nationale ont été parachevés.

Au niveau de la politique monétaire, la mission première de la BCD est le maintien et la préservation du système monétaire, du type Currency Board (Caisse d'émission en français), en vigueur en République de Djibouti. Caractérisé par un régime de change fixe et une parité avec le Dollar US, le système monétaire Djiboutien jouit d'une stabilité et d'une longévité remarquable depuis son instauration en 1949.

La sauvegarde de ce système requiert une gestion rigoureuse des réserves internationales en devises et une supervision bancaire efficace en amont. La couverture en dollars de l'émission fiduciaire est, dans l'ensemble, largement supérieure aux 100% requis, malgré la contraction des ressources générées par les placements des avoirs de la BCD depuis la crise financière internationale de 2008.

Aussi, les actions menées en vue de promouvoir davantage le développement et le rayonnement de la place financière djiboutienne visent les axes suivants :

- Modernisation de l'architecture financière nationale à travers l'adoption fin 2015 de deux Lois portant réforme du Système national de paiement et du Système d'information des crédits ;
- Diversification de l'offre et des produits financiers (banques commerciales, banques d'affaires/d'investissement, finance islamique, etc.) à travers l'adoption et/ou la mise à jour permanente des cadres réglementaires en phase avec les standards internationaux. A ce titre, les textes portant création du Comité National de Charia et du Fonds de garantie partielle des crédits ont été entérinés par les Autorités nationales sur proposition de la BCD.
Ainsi, dans le domaine de la finance islamique enfin, la place de Djibouti fait figure de leader dans la sous-région grâce à la percée remarquable des banques islamiques et à ses perspectives de développement. Pour accompagner ce développement, la BCD a organisé en 2015 la quatrième édition du Forum Africain de la Finance Islamique.
- Sécurisation et intégrité du secteur financier, à travers le renforcement de la supervision et du dispositif national de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

La conduite de ces projets et réformes est vitale pour accompagner et encadrer de manière efficiente l'essor soutenu que connaît actuellement le secteur financier et qui alimente la forte dynamique de croissance de l'économie djiboutienne.

Ahmed Osman Ali

Gouverneur

PREMIERE PARTIE – L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L’ECONOMIE DJIBOUTIENNE

CHAPITRE I- L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL ET REGIONAL

I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1-1 LA CROISSANCE MONDIALE

La reprise de l’économie mondiale se poursuit à un rythme lent et présente de plus en plus de fragilités. En 2015, la croissance mondiale s’est établie à 3,1% après avoir atteint 3,4% en 2014.

Des réajustements macroéconomiques de grande ampleur influent différemment sur les économies des pays et des régions. Il s’agit du ralentissement et du rééquilibrage de l’économie chinoise ; d’une nouvelle baisse des prix des produits de base, en particulier du pétrole, qui a des conséquences considérables sur la distribution du revenu entre les secteurs et les pays ; d’un ralentissement connexe de l’investissement et du commerce ; et de la diminution des flux de capitaux vers les pays émergents et les pays en développement. Ces réalignements, conjugués à une série de facteurs non économiques, parmi lesquels des tensions géopolitiques et des discordes politiques, créent de grandes incertitudes.

Les tensions géopolitiques pèsent sur la croissance de l’économie mondiale. Les contractions de la production dans trois pays particulièrement touchés (Ukraine, Libye et Yémen, qui représentaient environ ½ point du PIB mondial en 2013) ont amputé la production mondiale de 0,1 point pendant la période 2014–15.

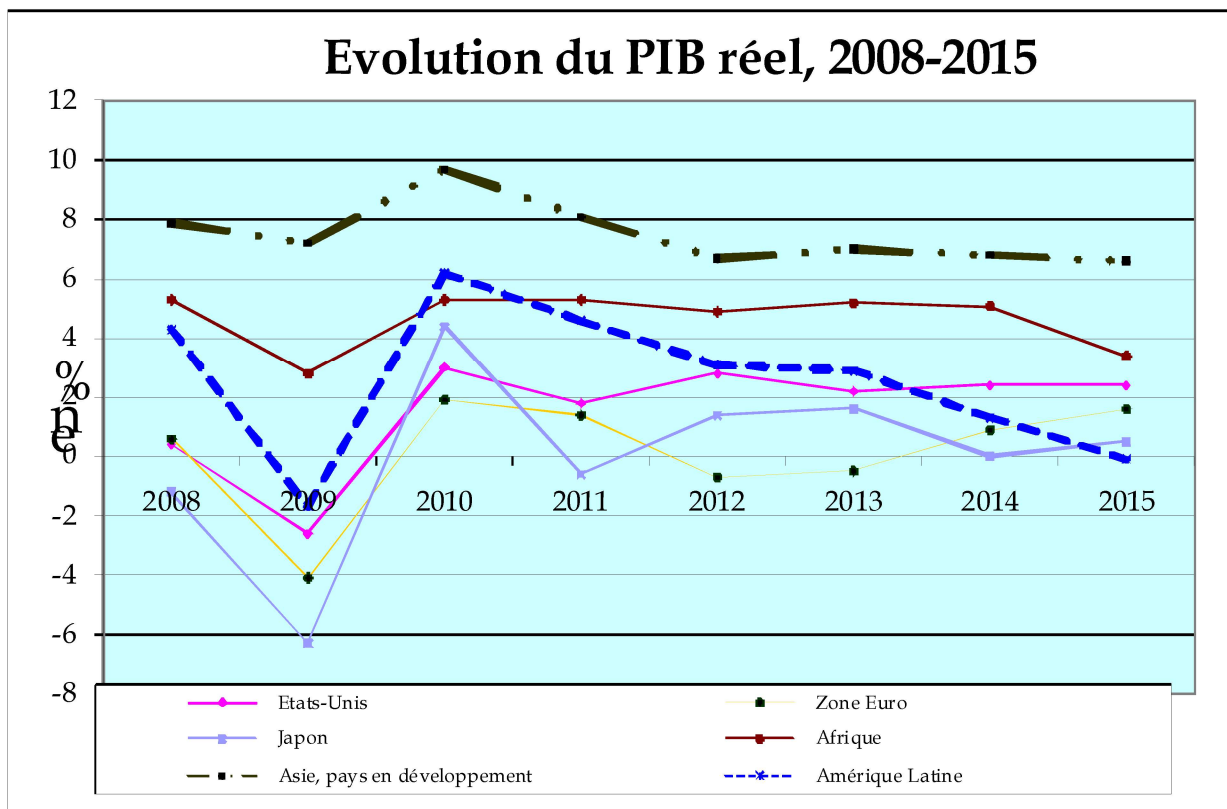
Par ailleurs, la production industrielle mondiale, en particulier de biens d’équipement, est restée languissante pendant toute l’année 2015. Cette faiblesse cadre avec la crise de l’investissement à l’échelle mondiale, en particulier dans les secteurs de l’énergie et des mines, ainsi qu’avec la décélération de l’activité manufacturière en Chine.

Dans l’ensemble, les économies des pays avancés ont enregistré en moyenne une croissance plutôt modeste à 1,9% en 2015 contre 1,8% en 2014, tandis que le groupe des pays émergents et pays en développement ont vu leur croissance moyenne descendre de 4,6% en 2014 à 4% en 2015. Les principales évolutions de l’économie mondiale en 2015 ont été les suivantes :

- Aux Etats-Unis, la croissance de 2,4% du PIB en 2015 est restée au même niveau qu’en 2014. La faiblesse des exportations et de la demande intérieure, avec une baisse de l’investissement non résidentiel ont impacté l’activité économique en fin d’année. En dépit des signes d’un tassement de la croissance, les indicateurs du marché du travail ont continué de s’améliorer. En particulier, la croissance de l’emploi a été vigoureuse et le taux de chômage a continué de baisser pour s’établir à 5%.
- Dans la zone euro, la reprise a été plus ou moins conforme aux prévisions avec une hausse du PIB de 1,6% en 2015, contre 0,9% en 2014. L’affermissement de la demande intérieure a compensé l’affaiblissement de l’impulsion extérieure. Au niveau des pays, la croissance a été plus faible que prévu en Italie, mais la reprise a été plus vigoureuse en Espagne.

- En Chine, la hausse du PIB s'est légèrement contractée, passant de 7,3% en 2014 à 6,9% en 2015. La croissance a pu se maintenir grâce à la résilience de la demande intérieure, en particulier de la consommation. La croissance robuste dans le secteur des services a compensé la faiblesse de l'activité manufacturière.
- La croissance économique de l'Afrique est restée ferme en 2015, en dépit des turbulences à l'échelle mondiale et régionale. Cette situation témoigne de la résilience des économies du continent, portée par des années de mise en œuvre de politiques macroéconomiques résolues et d'investissement dans les infrastructures publiques. La croissance du PIB réel s'est établie à 3,6% en moyenne, comparé à 3,7% en 2014, ce taux était supérieur à la moyenne mondiale.

En 2015, cinq des dix économies à la croissance la plus rapide au monde se trouvaient en Afrique. Toutefois, l'activité économique sur le continent reste caractérisée par de fortes disparités entre les régions et les pays, révélatrices de différences en ce qui concerne les moteurs de la croissance, le niveau de prudence macroéconomique et la vigueur des ripostes stratégiques.



Sources : FMI, OCDE, CE

Perspectives de l'économie mondiale pour 2016-2017

Selon les prévisions, la croissance mondiale devrait demeurer modeste en 2016 à 3,2%, avant de s'accélérer pour atteindre 3,5% en 2017.

Les pays émergents et les pays en développement continueront de représenter la majeure partie de la croissance mondiale en 2016, mais leur taux de croissance ne devrait augmenter que de manière modeste par rapport à 2015, pour rester 2 points en-deçà de la moyenne des dix dernières années.

Cette projection s'explique, selon le FMI, par une combinaison de facteurs : faiblesse dans les pays exportateurs de pétrole ; ralentissement modéré en Chine où la croissance continue de se détourner de l'industrie manufacturière et de l'investissement ; et perspectives encore médiocres pour les pays exportateurs de produits de base hors pétrole.

En ce qui concerne les pays émergents importateurs de pétrole, leurs termes de l'échange s'améliorent, mais certains d'entre eux font face à des conditions de financement plus restrictives et à la faiblesse de la demande extérieure, ce qui compense l'effet positif de l'amélioration des termes de l'échange sur la demande intérieure et la croissance.

L'accélération modeste de la croissance dans les pays avancés tient dans une large mesure à la baisse des prix de l'énergie et aux politiques monétaires accommodantes, en dépit du durcissement progressif qui est attendu de la part de la Réserve fédérale aux Etats-Unis.

L'accélération de la croissance qui est attendue en 2017 s'explique par de meilleurs résultats dans les pays émergents. En particulier, la croissance dans les pays dont la situation macroéconomique est difficile en 2015-16 (dont le Brésil, la Russie et certains pays d'Amérique latine et du Moyen-Orient) devrait croître, ainsi qu'une accélération sensible en Afrique subsaharienne. Ces développements font plus que compenser le ralentissement qui devrait se poursuivre en Chine.

1-2 LE RALENTISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE A L'ECHELLE MONDIALE

Le commerce mondial a continué de ralentir en 2015, n'ayant progressé en volume que de 2,8% contre 3,5% en 2014. La croissance du commerce a été particulièrement faible par rapport à la croissance du PIB en 2015 dans les pays émergents et les pays en développement.

Le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise expliquent dans une large mesure ces tendances, étant donné la part élevée de la Chine dans le commerce mondial (plus de 10%) et en particulier dans l'investissement mondial (environ 25%).

En fait, la croissance des importations chinoises a baissé d'environ 4 points, et la croissance de l'investissement d'environ 2 points entre 2014 et 2015. Mais la baisse des investissements et des importations dans quelques pays exportateurs de produits de base a joué un rôle majeur aussi. Le Brésil, la Russie et un petit groupe d'autres pays exportateurs de produits de base qui rencontrent des difficultés macroéconomiques, et qui, ensemble, représentaient environ 5% du commerce et de l'investissement mondiaux en 2014, ont enregistré une contraction brutale de leur investissement en 2015 (près de 20%) et des baisses correspondantes de leurs importations.

Ces développements reflètent, outre la faiblesse de l'investissement liée aux produits de base, la forte dépréciation de la monnaie dans beaucoup de ces pays exportateurs de produits de base, l'impact des sanctions en Russie, ainsi que la sensibilité élevée des dépenses d'équipement et des importations à la demande globale pendant des périodes de turbulences économiques. Pour les autres pays émergents et pays en développement, le ralentissement de la croissance du commerce et de l'investissement a été plus modéré et a correspondu plus ou moins au ralentissement de l'activité économique globale.

1-3 LES MARCHES FINANCIERS

La volatilité des marchés financiers, qui avait diminué a augmenté de nouveau en fin d'année 2015, sur fond d'une aversion croissante pour le risque à l'échelle mondiale, de reculs considérables des marchés d'actions mondiaux, d'un élargissement des marges de crédit et de rendements historiquement faibles pour les obligations publiques faisant office de valeurs refuges. Cela s'explique par les préoccupations concernant la marge de manœuvre insuffisante dont disposent les pays avancés pour faire face à une détérioration éventuelle de leurs perspectives, par les craintes quant aux effets des prix très bas du pétrole, ainsi que par les doutes relatifs au rythme du ralentissement de l'économie chinoise et aux intentions des autorités.

Si les conditions financières restent globalement accommodantes dans les pays avancés, elles se sont quelque peu durcies en raison de la hausse des rendements sur certains segments des marchés de la dette des entreprises. La diminution des anticipations inflationnistes dans la zone euro contribue aussi au durcissement des conditions financières en faisant monter les taux d'intérêt réels.

Les turbulences des marchés reflètent dans une large mesure les préoccupations concernant les perspectives des secteurs financiers relatives aux craintes d'un affaiblissement persistant de la croissance mondiale et à son impact sur une rentabilité déjà faible, au surendettement hérité de la crise et aux modifications de la réglementation en Europe, à l'exposition au secteur des produits de base et à la persistance de taux d'intérêt bas.

La politique monétaire reste très accommodante dans les pays avancés, mais avec des modifications asymétriques de son orientation. En décembre, la Réserve fédérale américaine a relevé les taux directeurs au-dessus de la borne du zéro pour la première fois depuis 2009, et a indiqué que son action restera tributaire des données.

1-4 L'INFLATION

En 2015, l'inflation globale a atteint 0,3% en moyenne contre 1,4% en 2014 dans les pays avancés, soit le niveau le plus bas depuis la crise financière mondiale, principalement en raison de la forte baisse des prix des produits de base, avec une remontée à la fin de 2015. L'inflation hors alimentation et énergie est restée plus ou moins stable à 1,6–1,7 %, mais est demeurée bien en deçà des objectifs fixés par les banques centrales.

Dans beaucoup de pays émergents, le recul des prix du pétrole et d'autres produits de base (y compris les produits alimentaires, qui pèsent plus lourd dans les indices des prix à la consommation) a généralement entraîné une baisse de l'inflation. Cependant, dans un certain nombre de pays, tels que le Brésil, la Colombie et la Russie, une forte dépréciation de la monnaie a compensé dans une large mesure l'effet du recul des prix des produits de base, et l'inflation est montée. Ainsi dans l'ensemble, les pays émergents et pays en développement ont vu leur niveau d'inflation se stabiliser à 4,7% entre 2014 et 2015.

La baisse des prix des produits de base

Après une baisse de 7,5% en 2014, les prix du pétrole ont diminué de 47,2% en 2015, faisant chuter le cours moyen du baril de brut de 96,25 dollars US à 50,79 dollars US, d'une année à l'autre.

Cette évolution résulte de la vigueur de l'offre des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de la Russie, des attentes d'une hausse de l'offre de la République islamique d'Iran et des craintes concernant la résilience de la demande mondiale et des perspectives de croissance à moyen terme, ainsi que de l'aversion pour le risque sur les marchés financiers, qui a encouragé les investisseurs à se détourner des produits de base et des actions.

Les prix du charbon et du gaz naturel ont baissé aussi, ces derniers étant liés aux prix du pétrole, notamment par le biais des prix des contrats indexés sur le pétrole. Les prix des produits de base hors carburants ont baissé, quant à eux, de 17,5% en 2015.

L'excédent de l'offre de pétrole a porté les niveaux de stocks dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à un niveau record en dépit de la demande vigoureuse de pétrole que la forte baisse des prix a entraînée en 2015.

LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DE LA SOUS-RÉGION

2-1 L'ETHIOPIE

En 2015, la croissance du PIB Ethiope a atteint 8,7%, soit l'une des plus élevée en Afrique, mais légèrement en baisse par rapport aux 10,3% de hausse du PIB enregistrée en 2014. Les perspectives pour les prochaines années restent toutefois optimistes, grâce à l'augmentation des investissements et des exportations.

Les principaux vecteurs de croissance sont la production agricole et les services qui contribuent respectivement à la valeur ajoutée à hauteur de 41,9% et 43,4%, soutenus par l'aide au développement. La croissance économique dépend encore des conditions météorologiques et l'année 2015 a montré l'impact qu'un événement comme el Nino peut avoir sur l'économie. Le gouvernement cherche à augmenter la valeur ajoutée des productions agricoles et projette de développer des parcs agricoles dans le pays. Cependant, le potentiel agricole est menacé par la dégradation des sols, la déforestation et les cessions de terres à des multinationales et le secteur a besoin d'être modernisé. Le pays dispose d'un des plus importants cheptels d'Afrique et d'un fort potentiel hydroélectrique. Le secteur manufacturier se porte bien; beaucoup de pays ont délocalisé leur production de l'Asie vers l'Afrique ces dernières années.

Les Autorités du pays poursuivent leur stratégie de développement avec le Plan de croissance et de transformation 2016-2020. Le plan propose des objectifs ambitieux pour la croissance de l'économie, sa transformation et la création d'emplois. Cependant, les ressources financières du gouvernement pour financer ce plan restent limitées. Le gouvernement éthiope n'a pas souhaité s'engager auprès du FMI, préférant garder son indépendance financière. L'Etat est très impliqué dans l'économie, comme en témoigne le projet de barrage sur le Nil Bleu, financé sans solliciter le secteur privé, pour un coût estimé à 4,2 milliards USD. L'Éthiope a, par ailleurs investi pour améliorer son réseau de transport et son infrastructure publique.

Avec la croissance soutenue que connaît le pays, le PIB par habitant augmente progressivement, il est passé de 504 USD à 702 USD entre 2012 et 2015. Dans le même temps, le pays reste confronté à une inflation galopante, celle-ci a atteint 10% en 2015, après être retombée de 24,1% en 2012 à 7,4% en 2014. Sur le plan extérieur, le déficit du

solde extérieur courant ne cesse de se dégrader, atteignant -12,5% du PIB en 2015, contre -8% en 2014 et -5,9% en 2013.

2-2 L'ÉRYTHRÉE

Considérée comme l'une des dictatures les plus fermées au monde, l'Érythrée présente une situation économique très difficile, à cause de sécheresses chroniques, de la forte baisse des transferts des migrants, d'une politique économique autarcique, de dépenses militaires disproportionnées et des tensions persistantes avec l'Éthiopie. La croissance du pays, qui dépend largement des matières premières, s'est effondrée en 2013 en raison d'une baisse des transferts des travailleurs expatriés, d'une contraction du cours de l'or (-15%) et de faibles récoltes. Elle s'est accélérée en 2014 (1,7%) grâce à une stabilisation du cours de l'or mais a de nouveau baissé à 0,2% en 2015, malgré des prévisions plus optimistes liées aux investissements étrangers dans le secteur minier.

L'économie de l'Érythrée est fortement plombée par une dette publique particulièrement importante, celle-ci atteignant 137,6% du PIB en 2015 et, les relations difficiles avec les bailleurs de fonds empêchent le pays de bénéficier d'un allègement de dette. Les dépenses publiques sont grevées par le budget militaire, lequel représente 25% des dépenses. L'inflation tourne autour de 12%. Le gouvernement s'efforce de gérer les déséquilibres macroéconomiques par le contrôle et la réglementation des prix, ce qui a entraîné une pénurie de devises et une baisse de l'activité du secteur privé. L'insécurité politique fragilise aussi considérablement le développement économique du pays. L'Érythrée entretient des relations difficiles avec ses voisins, étant notamment accusée de soutenir le terrorisme. Le Conseil de Sécurité de l'ONU a décidé de sanctions pour s'assurer que l'Érythrée ne finance pas des actes terroristes. Les priorités du gouvernement sont d'assurer la sécurité, notamment alimentaire, développer les ressources humaines et les infrastructures physiques, pour améliorer son insertion dans le commerce international (notamment pour stimuler les exportations et attirer les investissements étrangers).

Le pays, qui n'a pas connu d'élection depuis 1993, fait partie des dix plus pauvres pays au monde. Il connaît des famines récurrentes touchant une grande partie de la population, alors que les ONG sont interdites d'accès dans le pays. Selon l'ONU, la fuite des citoyens hors du pays est massive (15% de la population), dont beaucoup fuient de graves violations des droits humains.

2-3 LE YÉMEN

Depuis 2014, l'économie yéménite s'est installée dans une profonde récession s'aggravant à mesure que le conflit perdure. La production domestique de pétrole s'est effondrée en raison des affrontements et du sabotage des infrastructures. Les perspectives du secteur agricole (19 % du PIB en 2013) demeurent incertaines compte tenu de l'aggravation des pénuries d'eau souterraine et de la destruction des champs par les bombardements de la coalition. Le repli de l'investissement et la destruction des infrastructures laissent à penser que même en cas d'apaisement du conflit, un retour au niveau de croissance précédant la guerre civile serait difficile à court terme.

Le blocus sur les importations imposé en mai dernier par la coalition menée par l'Arabie Saoudite engendre des difficultés d'approvisionnement qui, combinées à une forte inflation, devrait aggraver la crise humanitaire qui touche le pays. Les Nations Unies estiment que 80 % de la population yéménite devrait avoir besoin d'une assistance

humanitaire d'urgence. Le nombre de Yéménites en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de 33% depuis le mois de mars 2015, passant de 16 à 21 millions en juillet 2015 et la dégradation de la situation sanitaire a entraîné des épidémies de maladies telles que la dengue et le paludisme, notamment dans la ville d'Aden.

Dans ce contexte, la contraction du PIB est estimée à -28,1% en 2015 contre -0,2% en 2014. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, a grimpé de 8,2% à 30% entre 2014 et 2015. Le blocus imposé aux importations de marchandise et la baisse des exportations notamment en hydrocarbures ont entraîné un creusement significatif du déficit courant qui est passé de -1,7% à -5,3% du PIB entre 2014 et 2015.

La situation des comptes publics est également critique avec un déficit budgétaire qui s'est creusé de -4,1% à -8,5% du PIB sur cette même période. Les aides internationales bilatérales notamment celle de l'Arabie Saoudite deviennent les principales sources de financement de l'Etat dans les zones contrôlées par le régime. Au sein des zones d'affrontements, les associations humanitaires se substituent aux services publics apportant aide alimentaire et aide médicale à la population. Face à la vacance de toutes institutions représentatives, le FMI a suspendu le prêt de 550 millions de dollars US sur trois ans accordé au titre d'une Facilité élargie de crédit.

CHAPITRE -II- L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE

En 2015, la croissance de l'économie Djiboutienne est restée robuste, avec une hausse du PIB réel de 6,5% contre 6% en 2014, tirée principalement par les grands projets d'investissement public et privé, ainsi que le dynamisme de la chaîne des transports.

La part des investissements dans le PIB a bondi de 44,1% à 60,1% du PIB entre 2014 et 2015. Les investissements publics sont montés de 20,2% en 2014 à 30,1% du PIB en 2015, alors que les investissements privés ont grimpé de 24% à 30% du PIB, sur la même période.

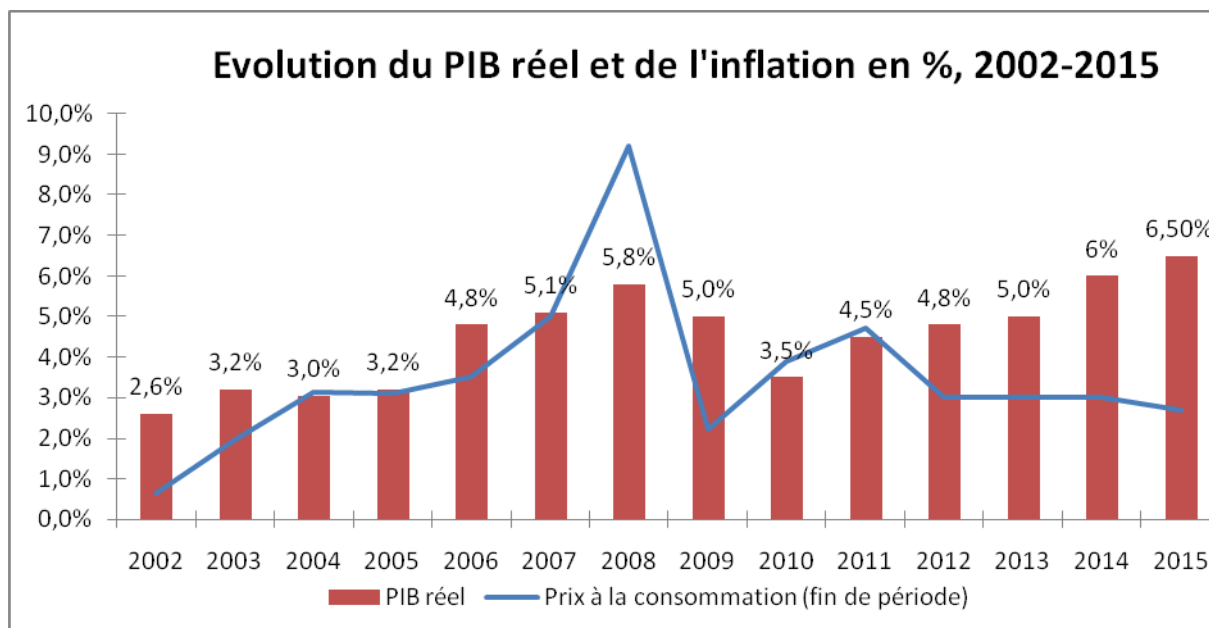
Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en baisse avec un taux d'inflation en glissement annuel se situant à 2,7% en 2015 contre 3% enregistré en 2014. La baisse des cours du pétrole, courant 2015 et les mesures du Gouvernement sur le prix du kérosène (combustible pour la cuisson qui occupe un poids important dans le panier de la ménagère) ont permis de contenir l'inflation.

Evolution de la production sectorielle, 2010-2015							
En millions FDJ							
Composantes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
PRIMAIRE	6.764	7.238	7.587	7.935	8.332	9.251	11,0%
SECONDAIRE	36.974	41.771	46.180	51.119	58.364	59.359	1,7%
Industries	4.761	5.298	5.604	5.982	6.572	6.850	4,3%
Bâtiment et travaux publics	22.998	26.481	30.177	33.871	38.952	39.409	1,2%
Electricité et eau	9.215	9.992	10.399	11.266	12.840	13.100	2,1%
TERTIAIRE	137.389	150.666	165.638	174.769	190.097	208.800	9,8%
Commerce et tourisme	33.584	36.898	41.238	43.639	47.166	52.116	10,5%
Transports et communications	50.846	56.407	61.276	65.704	71.957	78.884	9,6%
Banques et assurances	25.816	28.304	30.878	33.029	37.322	39.880	6,8%
Services non marchands	24.157	25.763	28.621	28.583	29.505	33.515	13,6%
Autres services marchands	2.986	3.294	3.625	3.814	4.147	4.405	6,2%
PIB au coût des facteurs	181.127	199.675	219.405	233.823	256.793	277.410	8,0%
Taxes indirectes nettes	19.451	20.547	21.164	24.835	25.610	31.278	22,1%
PIB Nominal	200.578	220.222	240.569	258.658	282.403	308.688	9,3%

Sources : autorités djiboutiennes et FMI

Le secteur primaire a été caractérisé par une performance positive de 11% par rapport à l'année précédente, en dépit des périodes de sécheresse récurrentes dans la sous-région. A la faveur des grands projets d'infrastructures initiés par les Autorités Djiboutiennes, le secteur secondaire a enregistré une progression de 1,7% en 2015.

Le secteur tertiaire a quant à lui connu des retombées positives enregistrées par la chaîne des transports et particulièrement par les activités portuaires et aéroportuaires. L'activité bancaire a poursuivi sa tendance haussière par rapport à 2014 en enregistrant un accroissement de près de 7% et la branche commerce et tourisme s'est renforcée de 10,5% en 2015.



Sources : autorités djiboutiennes et FMI

I- LE SECTEUR PRIMAIRE

Avec une contribution de 3,3% du PIB, le secteur primaire a noté une progression annuelle de 11% en 2015 et ce, grâce au développement des activités de la pêche et de l'activité d'exportation de bétail.

1- 1 L'agriculture

Les conditions climatiques des plus hostiles ont particulièrement entravé le développement du secteur agricole. Avec seulement 10% de terres arables actuellement cultivées, la production agricole est de l'ordre de 7.000 tonnes par an pour un total de 1.815 exploitations agricoles. Ces exploitations sont d'une surface moyenne d'un demi-hectare et emploient environ 3.600 personnes.

Les cultures maraîchères constituent l'essentiel de la production agricole et ne couvrent que 10% des besoins nationaux.

Parmi les principaux problèmes affectant le développement du secteur agricole, on relève la rareté des ressources en eau facilement mobilisables, la non-maîtrise des techniques d'irrigation, la faiblesse des organisations de producteurs et l'absence d'infrastructures de stockage.

En dépit des conditions agro-climatiques difficiles, le potentiel de développement agricole du pays, notamment en termes de croissance des cultures maraîchères, d'arboriculture fruitière ainsi que des cultures fourragères, demeure non négligeable. Afin d'accroître la production agricole, les pouvoirs publics ont engagé des programmes de création de nouveaux points d'eau et de mobilisation des eaux de surface, et ce, pour garantir l'autosuffisance alimentaire de la population.

1-2 L'ÉLEVAGE

Le pays est soumis à un climat tropical semi-aride avec deux saisons (saison chaude et saison fraîche). Les précipitations ne sont pas très abondantes avec une moyenne de 150 mm/an. Elles sont toutefois prédominantes sous les zones côtières pendant la période fraîche et à l'intérieur du pays en saison chaude. Il n'existe pas de cours d'eau permanent, ce sont les eaux résiduelles des crues, les nappes phréatiques qui sont exploitées.

En dépit de ces circonstances peu favorables, l'élevage joue plusieurs rôles : par ses produits, ses revenus et la place qu'il confère dans la société. Il constitue un capital et a une fonction d'épargne. Les activités liées à l'élevage jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire.

L'élevage occupe environ 150.000 personnes dont notamment des éleveurs nomades, des agro-pastoraux, des commerçants de bétail, des bouchers, des activités relatives et métiers connexes.

Le centre de quarantaine de Damerjog est fonctionnel depuis fin 2006, ce centre draine le bétail de la région en direction des pays arabes du golfe à travers le Port de Djibouti. Les services vétérinaires sont en charge de l'inspection sanitaire du bétail ainsi que de la certification. Les effectifs mensuels de bétail exporté sont décrits ci-après.

Évolution du nombre de bétail exporté, 2010-2015

Année	Bovin	Petits ruminants	Camelin	Total
2010	49.315	215.393	129.927	394.635
2011	55.943	245.487	76.659	378.089
2012	48.439	449.009	38.053	535.501
2013	45.830	461.464	10.878	518.172
2014	54.777	509.505	3.791	568.073
2015	55.470	350.147	37.444	443.061

Sources : Direction de l'Élevage

L'effectif du bétail à l'exportation a connu une baisse de 22% entre 2014 et 2015 en passant de 568.073 têtes en 2014 à 443.061 têtes en 2015.

Les activités de contrôle et d'inspection sanitaires des animaux sur pied, des carcasses de viande et des denrées alimentaires génèrent des recettes grâce aux redevances sanitaires.

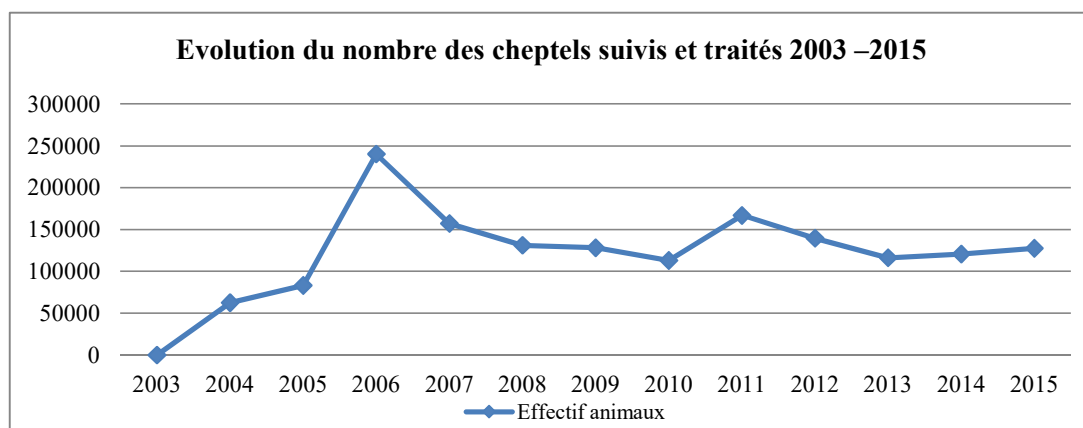
Depuis la mise en fonction du centre de quarantaine de Damerjog, les recettes globales annuelles générées par les prestations de la Direction de l'Élevage et des Services Vétérinaires (DESV) sont supérieures à 300 millions FDJ.

Évolution du cheptel suivi et traité 2010 – 2015

Année	Effectif animaux
2010	112.961
2011	166.798
2012	139.577
2013	116.214
2014	120.686
2015	127.517

Sources : Direction de l'Élevage

La couverture sanitaire du cheptel consiste en une lutte permanente contre les maladies animales. Au niveau de chaque poste, il existe une clinique vétérinaire qui prodigue des soins, des vaccinations aux animaux de l'agglomération et effectue des sorties périodiques en brousse dans son secteur.



Le cheptel suivi et traité a connu une augmentation durant ces deux dernières années passant de 116.214 têtes en 2013 à 127.517 têtes en 2015 (+ 9,7%), après avoir connu une baisse entre 2011 et 2013.

Evolution des fréquentations au parc à bétail de Balbala 2011 – 2015

Année	Bovins	Petits ruminants
2011	38 598	357 080
2012	31 549	195 710
2013	36 873	259 339
2014	37 742	136 557
2015	26 402	70 682

Sources : Direction de l'Élevage

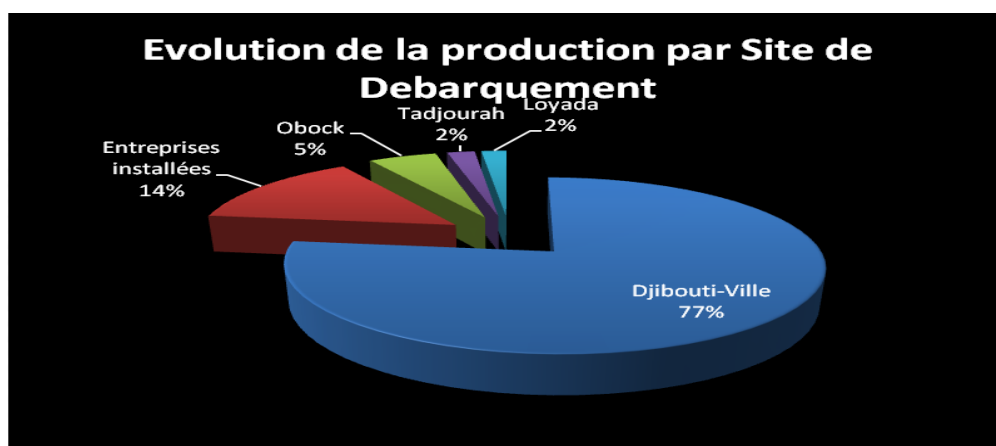
D'une superficie de 2,7 ha, le parc à bétail de Balbala est divisé en 2 parties pour grands et petits ruminants. Avant la mise en place du centre de quarantaine de Damerjog en 2006, il a joué un rôle important dans le commerce de bétail. Il a constitué un véritable mini pôle économique de lutte contre la pauvreté. Environ 2.000 personnes fréquentent chaque jour cet établissement, bénéficiant d'emplois directs ou indirects grâce notamment aux différentes activités intermédiaires créées par la commercialisation du bétail et les activités connexes (restaurateur, fagotier, boutiquier, etc...) tout autour du parc.

1-3 LA PÊCHE

Le secteur de la pêche constitue un levier efficace de production de richesses mais aussi d'emplois générateurs de revenus en république de Djibouti. Toutefois, il est maigrement exploité et représente une part assez négligeable dans la formation du PIB.

La ville de Djibouti occupe une part significative dans le total du secteur de la pêche, soit 1,9 millions de tonnes en 2015 correspondant à 77% du total de la quantité pêchée en république de Djibouti. En effet, cela s'explique effectivement par la forte concentration humaine dans la capitale, d'où l'importance de la demande en poisson.

Puis viennent en seconde position les régions de l'intérieur selon un ordre d'importance Obock, Tadjourah et Loyada (cf. Graphique).



II- LE SECTEUR SECONDAIRE

2-1 L'ENERGIE ÉLECTRIQUE

La croissance de la production d'électricité s'est nettement accélérée en 2015 à 10,3 % contre 3 % l'année précédente, à la suite de l'accroissement du nombre cumulé d'abonnés à l'électricité (+5,9 %).

La consommation électrique qui s'est élevée à 396 754 Mwh en 2015 a progressé de 7,2 % par rapport à l'année précédente. Comme en 2014, la hausse de la demande est principalement le fait de la consommation des ménages.

La politique de baisse des tarifs initiée par la société publique d'Electricité de Djibouti (EDD) pour les foyers les plus démunis s'est traduite par la poursuite de la hausse du nombre d'abonnés de 5,9% en 2015 avec plus de 53 milles foyers couverts.

Production et consommation d'électricité, 2011-2015						
	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Production en Mwh	367 738	381 475	433 442	446 171	492 088	10,3%
Consommation en Mwh	290 093	308 864	341 537	370 234	396 754	7,2%
Taux rendement commercial (%)	78,9	81	78,8	83	80,6	-2,9%
Nombre d'abonnés	43 317	45 274	47 462	50 061	53 007	5,9%
Prix moyen vente (FDJ)	62,1	62	63	52	42	-19,2%

Source : Électricité De Djibouti

2-2 L'EAU

La production d'eau de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD) a augmenté de 4,6% en 2015 avec un total de 18 millions de m³ contre 17,3 millions de m³ en 2014.

Pour sa part, la consommation globale d'eau s'est inscrite en hausse de 8,2% entre 2014 et 2015, portant le niveau de la consommation à 11,9 millions de m³. Cet accroissement de la consommation d'eau a concerné tant Djibouti-ville que les chefs-lieux des régions de l'Intérieur.

Les pertes sur le réseau ont légèrement reculé (-2,2%) par rapport à 2014, consécutivement à la politique de lutte contre la déperdition engagée par l'ONEAD au niveau de son réseau.

Le nombre d'abonnés de l'ONEAD a fortement augmenté de 41,7% d'une année à l'autre, avec 36.165 abonnés en 2015.

Production et consommation d'eau, 2011-2015						
	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Production (milliers m³)	15 312	16 590	18 050	17 267	18 068	4,6%
Consommation (milliers m³)	10 746	9 538	9 651	11 062	11 966	8,2%
Pertes sur le réseau (%)	29,8	42,5	46,5	35,9	33,7	-2,2%
Nombre d'abonnés	25 155	21 828	22 336	25 513	36 165	41,7%

Source : ONEAD

III- LE SECTEUR TERTIAIRE

La contribution du secteur tertiaire à la croissance est demeurée soutenue depuis ces dernières années, reflétant le dynamisme des services marchands, en particulier les secteurs du commerce, des transports et des télécommunications, tirés par la progression de la consommation.

3-1 L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

3-1-1 L'activité globale

Le tableau ci-dessous regroupe le total du trafic des trois Ports de Djibouti à savoir, le port de Doraleh Container Terminal (DCT), le port d'Horizon Djibouti Terminal Ltd (HDTL) et le Port de Djibouti Société Anonyme (PDSA).

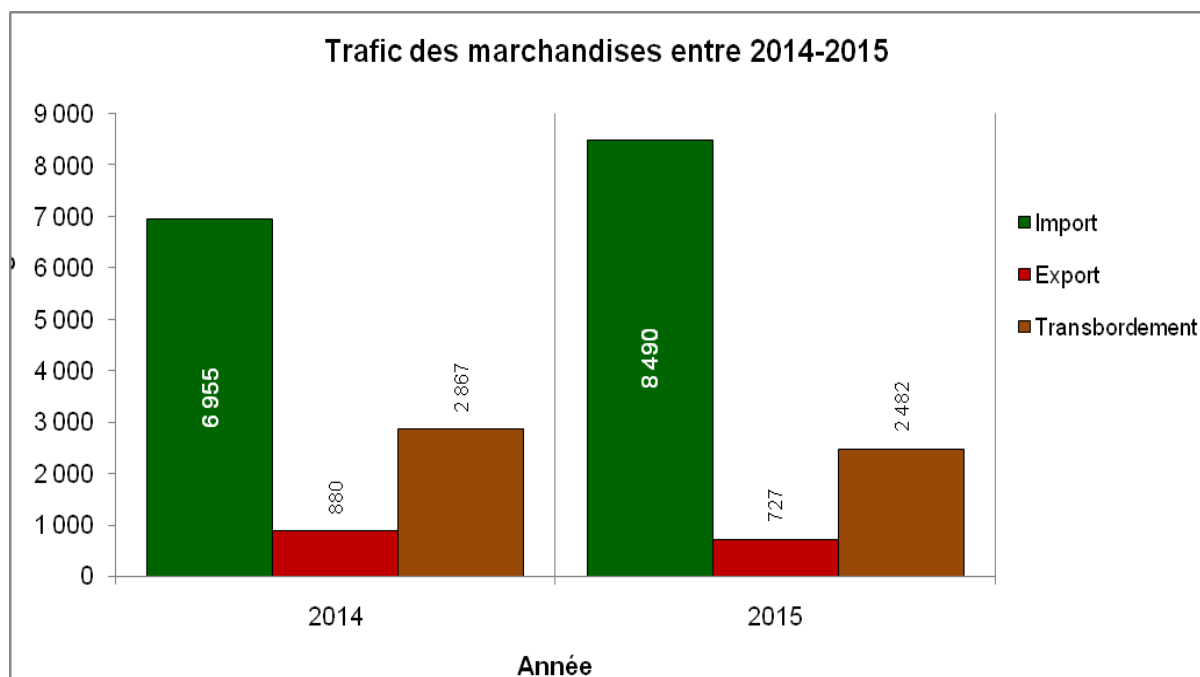
ACTIVITES PORTUAIRES 2014-2015				
Statuts	2014		2015	
<u>ENTREES (en T)</u>	DCT/HDTL	PDSA	DCT/HDTL	PDSA
Marchandises sèches				
Trafic djiboutien	690 679	727 086	794 028	658 020
Trafic de transit éthiopien	1 749 956	3 787 355	2 215 469	4 822 327
Trafic de transit somalien	0	0	0	0
Sous-total marchandises sèches	2 440 635	4 514 441	3 009 497	5 480 347
Hydrocarbures	3 891 917	0	3 817 945	0
Transbordements	1 078 990	12 380	830 115	10 115
Total entrées	7 411 542	4 526 821	7 657 557	5 490 462
<u>SOTIES (en T)</u>				
Marchandises sèches				
Trafic djiboutien	587	22 007	13 539	33 173
Trafic de transit éthiopien	714 521	143 050	597 449	82 955
Trafic de transit somalien	0	0	0	0
Sous-total marchandises sèches	715 108	165 057	610 988	116 128
Hydrocarbures	0	0	0	0
Rep -Transbordements	1 711 771	63 524	1 550 186	91 316
Soutages		0		0
Eau		0		0
Total sorties	2 426 878	228 581	2 161 174	207 444
<u>Ensemble du trafic</u>				
Marchandises sèches				
Trafic djiboutien	691 266	749 093	807 567	691 193
Trafic de transit éthiopien	2 464 477	3 930 405	2 812 918	4 905 282
Trafic de transit somalien	0	0	0	0
Sous-total marchandises sèches	3 155 743	4 679 498	3 620 485	5 596 475
Hydrocarbures	3 891 917	0	3 817 945	0
Transbordements	2 790 760	75 904	2 380 301	101 431
Soutages	0	0	0	0
Eau	0	0	0	0
Total général	9 838 420	4 755 402	9 818 731	5 697 906

Sources : DCT/HDTL/PDSA

L'évolution du volume total d'activités des Ports de Djibouti entre 2014 et 2015 se présente comme suit :

- Les marchandises sèches entrées aux ports ont atteint 8,5 millions de tonnes métriques en 2015 contre 6,9 millions de tonnes en 2014, soit une hausse substantielle de 22,1%.
- Les marchandises sèches traitées à l'exportation sont passées de 880.165 tonnes en 2014 à 727.116 tonnes, soit une baisse de 17,3% sur la période.
- L'activité de Transbordement a également reculé de 13,4% entre 2014 et 2015, passant de 2,8 millions de tonnes à 2,4 millions de tonnes d'une année à l'autre.

- Le volume d'hydrocarbures à l'import a pour sa part baissé de 1,9%, descendant de 3,9 millions de tonnes en 2014 à 3,8 millions de tonnes en 2015.
- Le Trafic total des marchandises : 14,6 millions de tonnes en 2014 contre 15,5 millions de tonnes en 2015, soit une progression de 6,3%.



3-1-2 le Trafic du PDSA

Trafic total du PDSA, 2011-2015						
en tonnes métriques						
Composantes	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Marchandises	2.895.565	2.961.163	3.354.892	4.757.359	5.697.906	19,8%
Djibouti	871.960	853.996	648.265	749.091	691.193	-7,7%
Transit	2.022.352	2.107.167	2.706.231	3.930.366	4.905.282	24,8%
Transbordement	1.253	-	396	77.902	101.431	30,2
Hydrocarbures	3.846.160	3.911.089	3.289.255	3.891.917	3.817.945	-1,9%
Total	6.741.725	6.872.252	6.644.147	8.649.276	9.515.851	10,02%

Source : PDSA

En enregistrant plus de 9,5 millions de tonnes métriques en 2015 contre 8,6 millions de tonnes en 2014, le trafic global du Port de Djibouti Société Anonyme (PDSA) a progressé de 10,02% d'une année à l'autre. Cet accroissement s'explique principalement par l'accélération du trafic de transit éthiopien des marchandises. Le trafic djiboutien des marchandises a quant à lui connu une légère diminution de 7,7 % entre 2014 et 2015.

Le volume global des marchandises et des hydrocarbures à l'entrée du Port de Djibouti a été marqué par une amélioration substantielle sur les douze derniers mois. Cette performance a surtout été tirée par le transit éthiopien en hausse de plus de 24,8% à l'entrée du port de Djibouti. Tandis que les importations locales de marchandises ont régressé de plus de 7% en une année, quant aux trafics du transbordement, ils ont repris au cours de la même période en enregistrant une hausse de 30%.

En 2015, le volume des marchandises sèches à l'embarquement a enregistré une réduction de 9,24%, s'inscrivant à 207.444 tonnes contre 228.581 tonnes enregistrés en 2014.

3-1-2-1 Le trafic éthiopien

Le trafic éthiopien de marchandises sèches et d'hydrocarbures a connu une légère augmentation de 2,46% en 2015 enregistrant un volume global de 7,8 millions de tonnes contre 7,6 millions de tonnes en 2014.

Le trafic des hydrocarbures destinés au marché éthiopien a enregistré une baisse de 21,1%, passant de 3,7 millions de tonnes à 2,9 millions de tonnes entre 2014 et 2015.

Evolution du trafic éthiopien, 2011-2015						
en tonnes métriques						
Composantes	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Transit Import	1.899.902	1.999.925	2.616.289	3.787.355	4.822.327	27,3%
Transit Export	122.450	107.240	89.942	143.051	82.955	-42%
Hydrocarbures	3.640.770	3.736.233	2.826.049	3.730.190	2.944.082	-21,1%
Total	5.663.122	5.841.398	5.532.280	7.660.556	7.849.364	2,46%

Source : PDSA

Les importations des marchandises sèches destinées au marché éthiopien suivent leur tendance haussière avec une augmentation de 27,3% par rapport à 2014, en enregistrant un volume total de 4,8 millions de tonnes, contre 3,7 millions de tonnes une année auparavant. Les exportations éthiopiennes transitant par le port de Djibouti ont pour leur part chuté de 42% par rapport à 2014.

Part du trafic éthiopien en pourcentage du trafic global, 2010-2015							
Composantes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Marchandises	84,2%	69,8%	76,3%	82,9%	82,6%	86,1%	3,49%
Hydrocarbures	85,0%	94,7%	94,0%	89,6%	95,8%	77,1%	-18,69%
Total	84,6%	84,0%	86,6%	86,2%	88,6%	82,5%	-6,11%

Source : PDSA

La part des importations éthiopiennes d'hydrocarbures a baissé de 18,7% en 2015, ne représentant plus que 77,1% du trafic total d'hydrocarbures, contre près de 96% en 2014.

3-1-2-2 Le trafic djiboutien

Le trafic djiboutien de marchandises a enregistré une progression de près de 50% entre 2014 et 2015. Les importations djiboutiennes de marchandises ont enregistré une baisse de 9,5% par rapport à 2014, s'établissant à 658.020 tonnes en 2015 contre 727.085 tonnes en 2014. Dans le même temps, les marchandises exportées depuis Djibouti ont continué leur progression, s'établissant à 33.173 tonnes en 2015 contre 22.006 tonnes en 2014, soit une augmentation de 50,7%.

Les importations d'hydrocarbures se sont, de leur côté accélérées en atteignant 671.220 tonnes en 2015 contre 161.727 tonnes en 2014, soit un accroissement de 315,03% sur la période.

Evolution du trafic djiboutien, 2011-2015						
en tonnes métriques						
Composantes	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Importations locales	870.564	851.856	646.766	727.085	658.020	-9,5%
Exportations locales	1.396	2.080	1.499	22.006	33.173	50,7%
Hydrocarbures	205.390	234.823	463.206	161.727	671.220	315,03%
Total	1.077.350	1.088.759	1.111.471	910.818	1.362.413	49,6%

Source : PDSA

3-2 LE TRANSPORT AÉRIEN

- **Aviation civile**

En 2015, le trafic commercial global de l'Aéroport International de Djibouti s'est légèrement accru par rapport à l'année 2014 de près de 17%. Le nombre de passagers hors transit a augmenté de 25,5 %, passant de 192.461 à 241.516 entre 2014 et 2015. Tandis que les passagers hors transit a connu une baisse de 8%, passant de 66.230 à 60.915 entre 2014 et 2015.

Rubriques	2014	2015	Var. 2015/14
PASSAGERS - Hors Transit	192 461	241 516	25,5%
PASSAGERS - Transit	66 230	60 915	-8,0%
Total	258 691	302 431	16,9%

Source : AID

Les services du Fret et de la Poste ont quant à eux évolué négativement entre 2014 et 2015, se caractérisant par une baisse significative de l'ordre de 21,1% et de 45,8% respectivement.

Rubriques	2014	2015	Variation 2015/14
Fret (tonnes)	8 000	6 315	-21,1%
La Poste (tonnes)	329	178	-45,8%
TOTAL	8 328	6 494	-22,0%

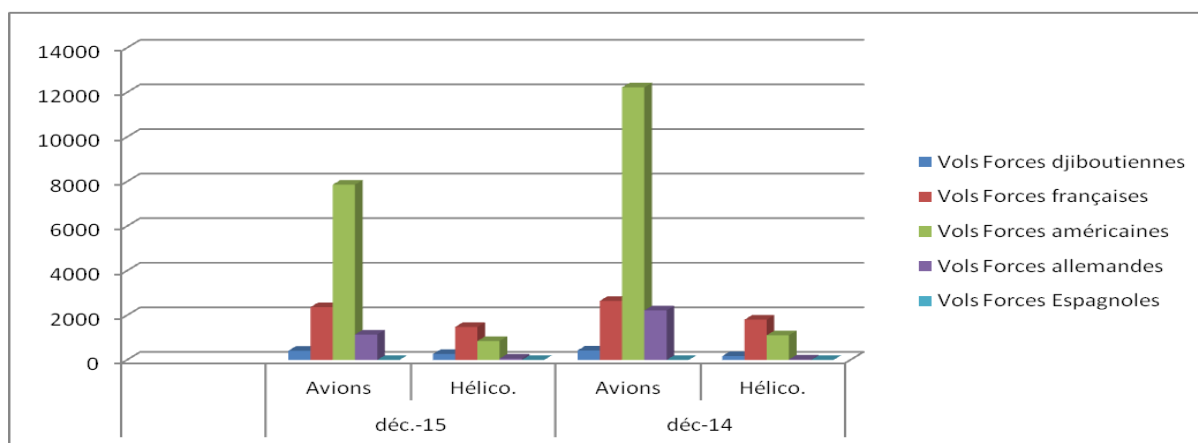
Source : AID

- **Aviation militaire**

Nombreuses sont les forces militaires étrangères stationnées à Djibouti. On compte plusieurs forces étrangères, qui attirées par le positionnement stratégique de la République de Djibouti, se sont installées en accord avec le gouvernement djiboutien et effectuent des manœuvres militaires depuis l’Aéroport International d’Ambouli.

Ces différentes forces militaires stationnées à Djibouti trouvent justification dans les stratégies conjointes de lutte contre le terrorisme dans la sous-région et la sécurisation du Golfe d’Aden contre la piraterie maritime. La moyenne des vols des avions militaires, toutes forces confondues y compris les forces nationales, a légèrement baissé entre 2014 et 2015.

Cette situation s’explique essentiellement par la baisse des activités terroristes dans la région particulièrement en Somalie mais aussi la baisse de l’activité liée aux pirateries maritimes au large du Golfe d’Aden.



Source : AID

3-3 LE TRANSPORT ROUTIER

Le transport routier sur le corridor international entre le port de Djibouti et l’Ethiopie a enregistré un accroissement de 15% entre 2014 et 2015, avec un total de près de 373.726 camions, contre 325.033 camions en 2014. En même temps, les revenus générés par le trafic routier en 2015 ont connu une augmentation en valeur de 175,4 millions FDJ, en passant de 6.500.000 dollars USD (soit 1.170.000.000 FDJ) à 7.474.520 dollars USD (1.345.413.600 FDJ).

L’entretien et l’amélioration de la qualité des infrastructures du corridor routier international reliant le port de Djibouti à l’Ethiopie contribuent à maintenir un trafic dense sur cet axe principal de circulation des marchandises. L’acheminement de la quasi-totalité du trafic de transit vers et en provenance de l’Ethiopie se fait par le biais des camions circulant sur ce corridor routier.

MOUVEMENTS DU TRAFIC ROUTIER - (Camions) 2008-2015					
Année	1^{er} trimestre	2^{ème} trimestre	3^{ème} trimestre	4^{ème} trimestre	Total annuel
2008	53 742	50 066	49 913	55 971	209 692
2009	60 584	60 910	61 909	66 724	250 127
2010	65 514	61 498	48 170	46 603	221 785
2011	52 661	53 761	54 166	71 345	231 933
2012	74 168	71 196	69 084	69 124	283 572
2013	70 628	73 371	67 425	76 528	287 952
2014	79 708	77 150	82 614	85 561	325 033
2015	85 736	89 629	96 757	101 604	373 726
Total	542 741	537 581	530 038	573 460	2 183 820

Source : Fonds d'Entretien Routier

DEUXIEME PARTIE - LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTERIEUR

CHAPITRE –I- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat en 2015, après avoir marqué un arrêt en 2014, est reparti à la hausse pour atteindre 114,4 milliards FDJ, en hausse annuelle de près de 18%. Les recettes et les dépenses ont augmenté, avec cependant un rythme plus soutenu pour les premières, conférant un équilibre général aux finances publiques.

En effet, le déficit public s'est chiffré à 0,4% du PIB contre 3,5% un an auparavant, performance rarement égalée pour le budget de l'Etat. Le déficit public sur solde primaire s'est également amélioré, passant de 8,2% en 2014 à 6,3% en 2015 grâce à la bonne tenue des recettes intérieures qui représentent 84% des recettes budgétaires totales.

Tableau des opérations budgétaires de l'État – 2012-2015					
en millions FDJ					
Rubriques	2012	2013	2014	2015	Var. 15/14
PIB nominal	240 569	258 549	281 409	308 278	9,5%
Recettes et Dons	82 572	96 233	87 325	113 115	29,5%
Recettes intérieures	61 998	84 782	74 127	94 871	28%
Dons officiels	20 574	11 452	13 199	18 244	38,2%
Dépenses	89 473	97 425	97 222	114 406	17,7%
Dépenses courantes	58 170	62 038	64 566	70 679	9,5%
Investissements	31 303	35 387	32 656	43 727	33,9%
Solde global (base ordonnancements, dons inclus)	-6 901	-1 190	-9 897	-1 291	-86,9%
Solde global (en % du PIB)	-2,9%	-0,5%	-3,5%	-0,4%	
Variations des arriérés (signe moins en positif)	-1 365	-2 686	-1 546	-1 698	9,8%
Solde global, (base caisse)	-8 266	-3 877	-11 443	-2 989	-73,8%
Solde global base caisse (en % du PIB)	-3,4%	-1,5%	-4,1%	-1,0%	
Financement	7 978	3 736	11 312	2 912	-74,3%
Intérieur	6 200	1 134	10 524	473	-95,5%
Extérieur	1 778	2 602	788	2 439	209,5%
Déficit Résiduel	-288	-140	-131	-77	-41,2%

Source : Ministère du Budget

I - LES RECETTES BUDGÉTAIRES ET DONS

Les ressources publiques en 2015, ont presque réalisé la performance attendue : avec un total de 113 115 millions FDJ, contre 114 668 millions FDJ prévus par la Loi de Finance Rectificative (LFR) 2015, la réalisation budgétaire a atteint sa cible à 98,6%. La quasi-totalité des chapitres des recettes intérieures a dépassé le résultat escompté, excepté le cas négligeable des redevances au titre des enregistrements et des vignettes. Les dons ont pour leur part été en deçà du montant prévu par la LFR 2015, mais ont progressé de plus de 38% par rapport à 2014.

1-1 LES RECETTES BUDGÉTAIRES

Après un résultat en demi-teinte observé en 2014, les recettes budgétaires ont atteint en 2015 un montant de 94 871 millions FDJ, enregistrant une hausse annuelle notable de 28%. Les recettes fiscales et non-fiscales ont contribué à cette performance qui a dépassé de 4,4% les prévisions établies par la LFR 2015.

1-1-1 Les recettes fiscales

De l'ordre de 65 577 millions FDJ, proche du montant programmé par la LFR 2015, les recettes fiscales ont augmenté de 16% par rapport à 2014. Les impôts directs et indirects, respectivement de 26 723 millions FDJ (+16,5%) et 31 278 millions FDJ (+18%), ont dépassé les attentes de la LFR 2015.

Dans une moindre mesure, les autres recettes fiscales, tels que les enregistrements et les vignettes, atteignant 7 576 millions FDJ, ont progressé de 6,2% par rapport à 2014, sans toutefois dépasser 76% du montant prévu par la LFR 2015 qui est de 9 938 millions FDJ.

Au terme de l'exercice 2014, le recouvrement de l'administration fiscale n'a pas pu réaliser les objectifs assignés par la LFR au titre des rentrées fiscales, donnant lieu à un manque global de 4 614 millions FDJ. Contrastant avec ce résultat, la performance établie en 2015 a dépassé de 232 millions FDJ le montant projeté par la loi de finances.

1-1-2 Les recettes non fiscales

Beaucoup plus instables que les recettes fiscales, les recettes non-fiscales évoluent en dents de scie. Après une chute observée en 2014, ces recettes ont atteint 29 294 millions FDJ, marquant un bond de 67% d'une année à l'autre et dépassant de près de 15% la prévision de la LFR 2015.

Les recettes domaniales ont été modestes avec un montant de 3 369 millions FDJ, soit à peine 60% du niveau prévu, mais en hausse annuelle de 19,1%. Cependant, les autres recettes, telles que les redevances sur les produits pétroliers et miniers, ont connu une forte augmentation.

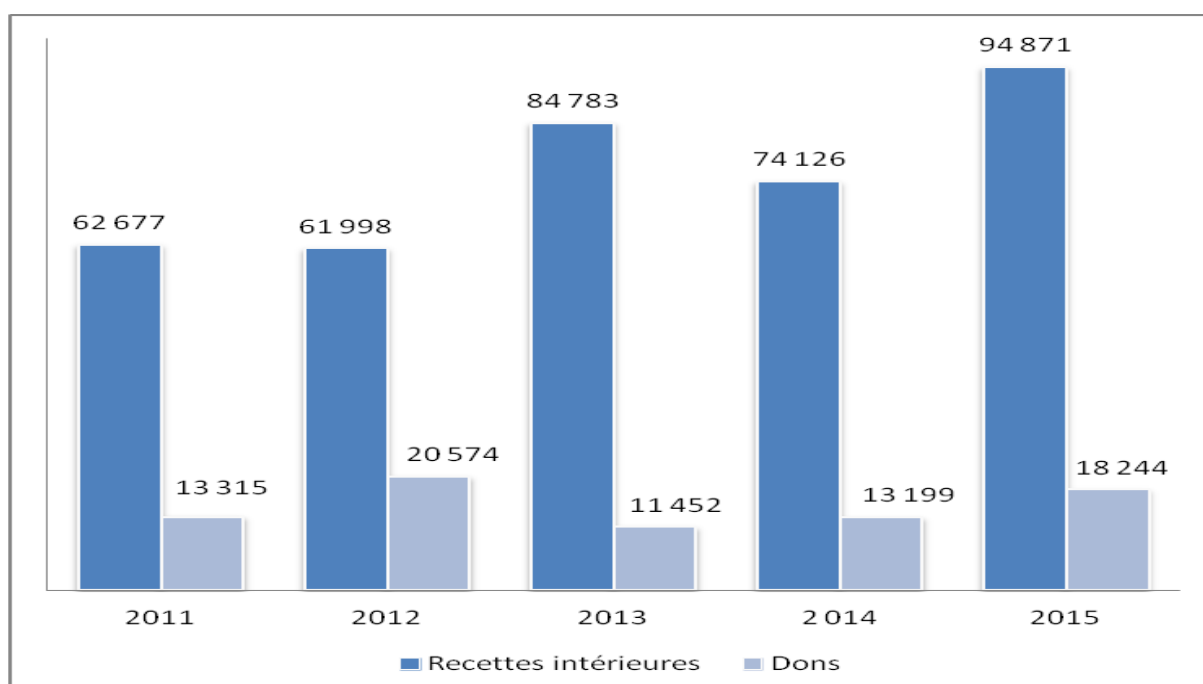
Les loyers des bases militaires étrangères ont atteint 14 486 millions FDJ, augmentant de 63% par rapport à 2014. Leur part relative au budget est passée de 9,1% en 2014 à 12,7% en 2015. La base américaine, qui paye 9 776 millions FDJ et représente 67,5% de cet ensemble, a progressé de 18% en 2015. La contribution japonaise est restée identique d'une année sur l'autre avec 622 millions FDJ. La base italienne, dont le loyer n'avait pas été enregistré en 2014, a versé 533 millions FDJ. Il est à noter le loyer de la base chinoise d'un montant de 3 554 millions FDJ enregistré en 2015, représentant près de 25% des loyers.

1-2 LES DONNS

Les dons officiels ont enregistré 18 244 millions FDJ en 2015, en hausse annuelle de 38,2%, sans pour autant dépasser 77% du montant visé par la LFR 2015. Parmi ces dons, ceux affectés aux projets sociaux et aux investissements publics, collectés à près de 70% du montant prévu par la LFR 2015, ont atteint 9 921 millions FDJ, en baisse annuelle de 10% par rapport à 2014.

Les dons non-affectés aux projets, chiffrés à 8 323 millions FDJ, ont quadruplé par rapport à 2014, notamment grâce à la reprise de la contribution des partenaires multilatéraux tels que le FMA et les Etats du Golfe.

Évolution des recettes budgétaires et des dons en millions FDJ, 2011-2015

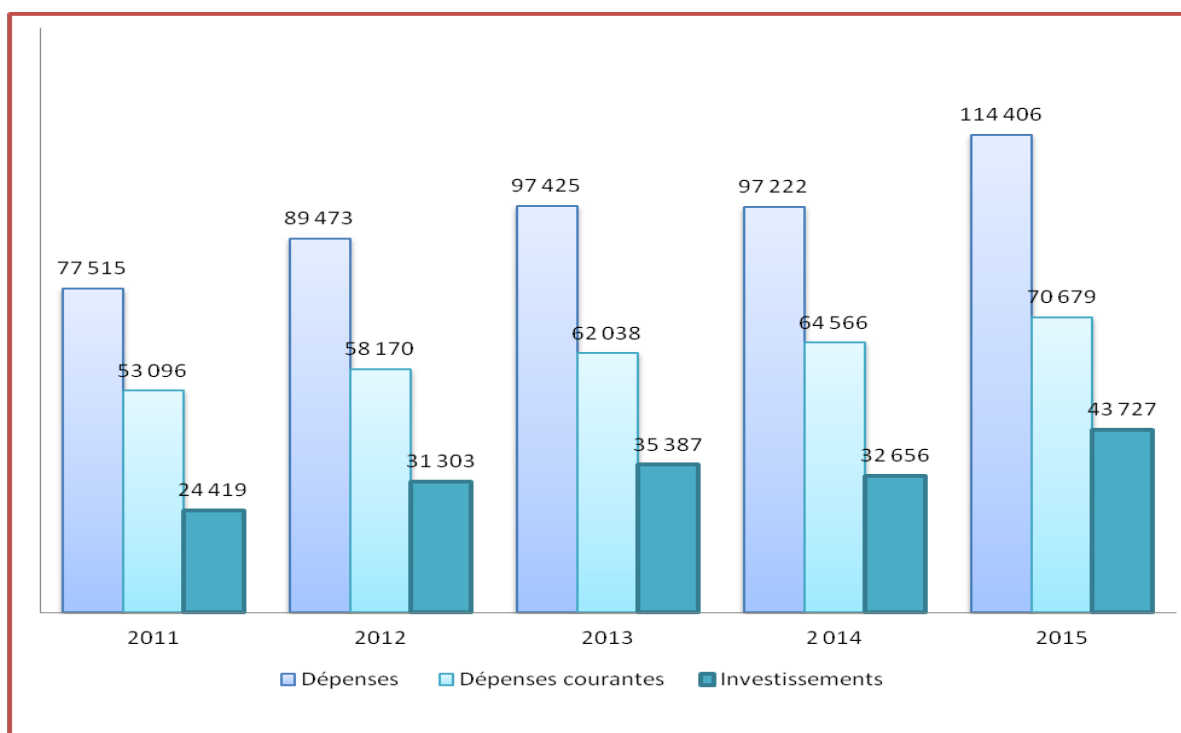


II - LES DÉPENSES TOTALES

Les dépenses au terme de l'exercice 2015, ont atteint 114 406 millions FDJ, réalisant un taux d'exécution de 94% du budget alloué. En comparaison du montant enregistré en 2014, les dépenses ont progressé d'environ 18%, sous l'effet des dépenses tant courantes que d'investissements.

L'évolution des dépenses publiques, reste marquée par les efforts déployés par le Gouvernement pour soutenir l'ambitieux programme de développement des infrastructures dont le financement est principalement pris en charge par les ressources nationales.

Evolution des dépenses : 2010 à 2015, en millions FDJ



2-1 LES DÉPENSES COURANTES

L'exécution des dépenses courantes en 2015 a clôturé à 70 679 millions FDJ, contre 64 566 millions FDJ en 2014, haussant ainsi de 9,5% et réalisant une économie de 2 069 millions FDJ par rapport au montant alloué par la LFR 2015.

Le niveau des salaires servis est resté relativement stable en 2015, avec un total de 27 748 millions FDJ, proche du montant prévu par la LFR 2015 et en hausse annuelle limitée à 5% par rapport à 2014.

Les dépenses de matériels ont atteint 22 993 millions FDJ, en hausse annuelle de 13,6% par rapport 2014, sous l'effet des dépenses de nature tant civile que militaire. L'acquisition des matériels à des fins civiles a respecté la programmation de la LFR 2015, tandis que celle de l'armée a dépassé de près de 18% le montant alloué en lien avec le déploiement militaire du pays au titre du programme AMISOM (bataillons Hill 2 et 3).

Les dépenses d'entretien ont été arrêtées à 1 320 millions FDJ, baissant de 9,3% par rapport à 2014, réalisant ainsi une économie de 83 millions FDJ sur la ligne budgétaire, notamment grâce à une diminution drastique d'entretien routier (-50%).

Le poste des transferts a été exécuté à 15 514 millions FDJ, proche du montant budgétaire prévu, mais a augmenté de 10% par rapport à 2014. L'appui en faveur des établissements publics en difficulté budgétaire et des organisations internationales, explique essentiellement l'évolution de ce poste de dépenses.

2-2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissements ont été de 43 727 millions FDJ en hausse annuelle de 34% par rapport à 2014. Bien que ce montant soit à un niveau élevé, il n'a atteint qu'à 89% les objectifs d'investissements visés par la LFR 2015, notamment à cause d'une mobilisation plus faible que prévu des financements extérieurs. En effet, la mobilisation des ressources

internes a été réalisée à 99%, tandis que les ressources externes n'ont été disponibles qu'à hauteur de 71%, se traduisant par voie de conséquence par une hausse respective des composantes de 54,2% pour la première et de seulement de 4,3% pour la seconde.

La contribution du financement intérieur s'est affirmée d'année en année au cours des derniers exercices, face au financement extérieur. Même si au terme de 2015, le financement externe a connu une reprise timide de sa contribution aux investissements, les ressources internes soutiennent largement les investissements : après 59,3% en 2014, la part des ressources internes a pointé à 68,3% des investissements en 2015, contre respectivement 40,7% et 31,7% pour le financement externe. Cette tendance, en lien avec la politique de développement économique du pays axée sur les investissements productifs, est désormais de mise.

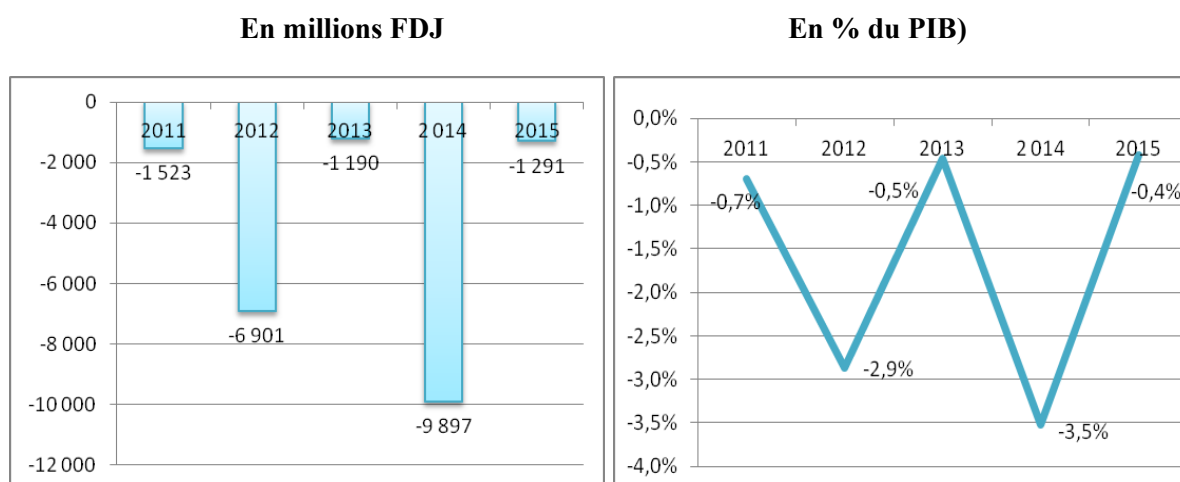
III- LE SOLDE BUDGÉTAIRE

Le solde global des finances publiques se caractérise par un mouvement erratique, oscillant entre -1% et -4% du PIB depuis 2011. Après avoir atteint 3,5% du PIB sur base ordonnancement en 2014, le déficit global en 2015 est retombé à 0,4%. Sur base caisse, il est estimé à 4,1% du PIB en 2014 et seulement à 1% en 2015 au lieu de 2,9% attendu par les prévisions.

Pour financer ce déficit, l'Etat a eu recours davantage à l'emprunt externe qu'interne en 2015. En effet, le montant mobilisé en interne s'est limité à 473 millions FDJ, représentant 8% à peine du montant prévu par la LFR 2015, contre 10 524 millions FDJ en 2014, soit une chute de 95,5%, principalement due à une baisse drastique des concours bancaires et non-bancaires, notamment les recettes de privatisation du PAID et du Chemin de Fer.

La couverture du besoin en financement a été fournie en 2015 par des emprunts extérieurs chiffrés à 2 439 millions FDJ, en hausse annuelle de 209,5% par rapport à 2014.

Évolution du déficit global base ordonnancement, 2011-2015



Source : Ministère du Budget

CHAPITRE -II- LA MONNAIE ET LE CREDIT

I - LA MONNAIE

1-1 LA MASSE MONÉTAIRE

La masse monétaire M3 ayant atteint 284.363 millions FDJ en 2015 contre 239.695 millions FDJ à fin décembre 2014, s'est accrue de 44.668 millions FDJ soit une progression de 18,6% d'une année à l'autre.

Cet accroissement s'explique par la hausse de l'ensemble des agrégats monétaires. L'augmentation de l'agrégat M2 est confirmée par la croissance des disponibilités monétaires (+22,6%) et des dépôts sur livrets (25,9%).

Dans le même temps, les dépôts à terme libellés en monnaie nationale et les dépôts en devise des résidents ont noté une amélioration respective de 20,7% et de 13,4%.

Evolution de la masse monétaire						
En millions FDJ						
Composantes	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Monnaie fiduciaire	20 350	22 029	24 752	27 296	30 816	12,9%
Dépôts à vue	58 567	58 800	74 544	80 678	101 538	25,9%
Agrégat M1	78 916	80 828	99 296	107 974	132 354	22,6%
Dépôts sur livrets	9 479	10 251	6 482	7 015	8 829	25,9%
Agrégats M2	88 395	91 079	105 778	114 989	141 183	22,8%
Dépôts à terme	17 783	23 862	23 812	24 292	29 331	20,7%
Dépôts en devises	77 952	96 151	95 727	100 414	113 849	13,4%
M3 ou masse monétaire	184 130	211 092	225 317	239 695	284 363	18,6%

Source : BCD

1-1-1 l'agrégat M1

Les disponibilités monétaires se sont accrues de 24.380 millions FDJ ou 22,6%, en rapport avec la hausse des dépôts à vue (20.860 millions FDJ, soit 25,9%) et de la circulation fiduciaire hors banques (3.520 millions FDJ, soit 12,9%). L'augmentation des avoirs à vue a porté sur l'ensemble des catégories des déposants à savoir, les dépôts des entreprises publiques, ceux des particuliers et ceux des entreprises privées.

La part relative des dépôts à vue dans les disponibilités monétaires s'est légèrement accrue (46,5% en 2015 contre 45% en 2014) tandis que celle de la circulation fiduciaire hors banques a légèrement fléchi (10,8% contre 11,4% en 2014).

1-1-2- L'agrégat M2

L'agrégat M2 s'est chiffré à 141.183 millions FDJ, contre 114.989 millions FDJ à fin décembre 2014 soit une hausse de 22,8%.

1-1-3- L'agrégat M3

La croissance simultanée de la quasi-monnaie a accentué la bonne tenue de la masse monétaire au cours de l'année 2015. En effet, les dépôts à terme libellés en monnaie nationale et les dépôts en devise ont respectivement noté une hausse annuelle de 20,7% et de 13,4% sur la période étudiée.

Les dépôts libellés en Dollars US ont progressé de 17,6% sur les douze derniers mois montrant ainsi le rôle prépondérant de l'utilisation des Dollars US en raison des activités de commerce. Par contre, l'ensemble des dépôts libellés en « autres devises » ont continué de baisser, enregistrant ainsi une régression de 3% au terme de l'exercice 2015.

1-1-4- La vitesse de circulation de la monnaie (VCM)

La vitesse de circulation de la monnaie, définie comme étant le rapport entre le PIB et la masse monétaire, s'est établie à 1,08 à fin décembre 2015.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
VCM	1,28	1,27	1,29	1,27	1,28	1,27	1,20	1,18	1,08

Source : BCD

1-2 LES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

En 2015, à l'exception des autres postes nets (APN), toutes les contreparties de la masse monétaire se sont inscrites en hausse, mais en des proportions différentes.

Évolution des contreparties de la masse monétaire						
En millions FDJ						
Composantes	2011	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
A. Avoirs Extérieurs nets	127.704	144.593	182.934	179.628	213.292	18,7%
B. Crédits intérieurs	80.674	90.838	92.738	98.749	109.629	11%
Créances nettes sur l'État	10.164	16.451	8.906	5.881	6.652	13,1%
Créances sur les entreprises Publiques	2.339	4.685	3.262	5.400	9.364	73,4%
Crédits au secteur privé	68.171	69.702	80.570	87.468	93.613	7%
Total A+B	208.378	235.431	275.672	278.377	322.921	16%
Solde des éléments non monétaires	-24.248	-24.340	-50.356	-38.682	-38.559	-0,3%
Total des contreparties de la Masse monétaire	184.130	211.091	225.316	239.695	284.362	18,6%

Source : BCD

1-2-1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont établis à 213.292 millions FDJ en 2015, contre 179.628 millions FDJ un an auparavant, soit une reprise significative de près de 19%.

Cependant, la part relative des avoirs extérieurs nets dans la masse monétaire est restée stable à 75% d'une année à l'autre.

Avoirs et engagements extérieurs nets du système bancaire				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Avoirs ext. bruts des autorités monétaires	72.954	67.690	63.020	-6,90%
Engagements extérieurs des autorités monétaires	-6.752	-6.322	-5.670	-10,30%
Avoirs extérieurs nets des aut. mon.	66.202	61.368	57.350	-6,50%
Avoirs extérieurs bruts des banques	148.327	160.543	205.677	28,10%
Engagements extérieurs des banques	-31.595	-42.283	-49.735	17,60%

Avoirs extérieurs nets des banques	116.732	118.260	155.942	31,80%
Total des avoirs extérieurs nets	182.934	179.628	213.292	18,70%

Source : BCD

1-2-1-1 LES AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES AUTORITÉS MONÉTAIRES

Après avoir connu une hausse exceptionnelle en 2013 suite à la privatisation du Port Autonome Internationale de Djibouti, les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale ont continué leur tendance à la baisse et au même rythme que les années précédentes, se chiffrant à 57.350 millions FDJ en 2015, contre 61.368 millions FDJ en 2014.

Cette contreperformance s'explique par la baisse du niveau des dépôts à vue à l'étranger des autorités monétaires de près de 7% entre les exercices 2014 et 2015, entraînant à la baisse le niveau des réserves internationales nettes de la Banque Centrale, qui est passé de 5.959 millions FDJ en décembre 2014 à 2.353 millions FDJ en décembre 2015.

En conséquence, le taux de couverture de la circulation fiduciaire s'est établi à 106,5% en 2015 contre 109,6% en décembre 2014.

1-2-1-2 LES AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES BANQUES

Suivant une évolution contraire, les avoirs extérieurs nets des banques commerciales ont enregistré une croissance significative de 31,8% après avoir augmenté de 1,3% en 2014, confirmant la tendance haussière observée ces dernières années. Malgré une amélioration des engagements extérieurs de près de 18%, constitués par les dépôts des non-résidents, l'accumulation en volume de 45.134 millions FDJ des avoirs extérieurs bruts des banques de la place explique largement la bonne performance des avoirs extérieurs nets des banques de la place au cours de l'année 2015.

1-2-2 Les crédits intérieurs

Les crédits intérieurs se sont accrus à un rythme plus accéléré que l'exercice précédent (11% en 2015 contre 6% l'exercice précédent), en liaison notamment avec la croissance des créances en direction de l'économie (7% contre 8,5% en 2014).

Les concours bancaires en direction du secteur public ont enregistré une croissance de plus de 73% entre décembre 2014 et décembre 2015 après la hausse de 66% de la période précédente.

1-2-2-1 LES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

La bonne performance du crédit au secteur privé a principalement impacté la croissance du crédit intérieur.

Orientés essentiellement vers les entreprises privées (70%) et les particuliers (19%), les créances sur l'économie ont augmenté de 7%, portant l'encours à 93.613 millions FDJ en décembre 2015 après 87.468 millions FDJ et 80.570 millions FDJ respectivement en 2014 et en 2013.



Source : BCD

1-2-2-2 LES CRÉANCES NETTES SUR L'ETAT – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT (PNG)

Au terme de l'année 2015, les Créances Nettes sur le Gouvernement (CNG) ont affiché 6.653 millions FDJ sur la période en cours contre 5.882 millions FDJ en 2014 soit une légère aggravation en volume de 771 millions FDJ.

Cette hausse concerne essentiellement la hausse des créances de l'Etat auprès des banques commerciales qui sont passé de 5.641 millions FDJ en 2014 à 6.243 millions FDJ en 2015.

Tandis qu'au niveau des autorités monétaires, l'Etat reste globalement crédeur de 2.606 millions FDJ à la fin de l'exercice 2015 après avoir enregistré un solde crédeur de 3.741 millions FDJ en 2014.

Composantes	2012	2013	2014	2015
Créances des autorités monétaires	7.467	6.765	6.302	5.665
Dépôts de l'Etat à la BCD	-77	-6.906	-10.043	-8.271
Créances nettes des autorités monétaires	7.390	-141	-3.741	-2.606
Créances des banques	4.751	5.390	5.641	6.243
Dépôts de l'Etat auprès des banques	-507	-1.160	-835	-1.801
Créances nettes des banques	4.244	4.230	4.806	4.442
Dépôts à vue auprès du Trésor	4.920	4.920	4.920	4.920
Total des créances de l'Etat	12.218	12.155	11.943	11.908
Total des dépôts de l'Etat	584	8.066	-10.878	-10.072
Traites des douanes	-103	-103	-103	-103
Position nette de l'Etat	16.451	8.906	5.882	6.653

Source : BCD

II- LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

2-1 L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

L'activité bancaire a poursuivi son dynamisme en 2015. Les crédits bancaires se sont cependant accrus relativement moins (9,9%) que l'augmentation des dépôts (18,3%).

Le total actif du système bancaire a clôturé à la hausse (+15,3%) au terme de l'année 2015 en s'établissant à 343.737 millions FDJ après avoir enregistré 298.038 millions FDJ en décembre 2014.

A fin 2015, le crédit à l'économie s'est établi à 91.002 millions FDJ, soit une croissance de 9,9% contre 10,5% en 2014. Rapporté au PIB, le crédit à l'économie a représenté 29,5% en 2015 alors qu'il s'était établi à 29,3% en 2014.

La faiblesse du niveau du crédit par rapport à l'activité économique s'explique par la persistance des facteurs de risque qui caractérise le secteur bancaire.

2-2 L'ÉQUILIBRE DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT EN ACTIVITÉ

2-2-1 Les emplois

Formant à eux seuls 82% du total des emplois des banques en activité, les opérations interbancaires et les crédits à la clientèle ont continué leur tendance haussière en atteignant 280.878 millions FDJ contre 238.899 millions FDJ en 2014.

La progression des opérations interbancaires (+21,7% entre décembre 2014 et décembre 2015), constituant principalement les placements des établissements de crédit chez leurs correspondants étrangers, témoigne de la liquidité importante du marché bancaire.

La rubrique « Créances sur le Trésor&BCD », constituée principalement des comptes ordinaires des banques commerciales auprès des autorités monétaires, a marqué une hausse moindre de 1,4% en 2015 par rapport à 13,8% constatée en 2014.

Malgré une légère baisse en volume de 153 millions FDJ du poste « immobilisations » entre les exercices 2014 et 2015, les établissements de crédit ont continué à étendre leurs réseaux avec l'ouverture de nouvelles agences dans la capitale et dans les régions de l'intérieur. Ainsi, six nouvelles agences ont été créées en 2015, soit deux nouvelles agences de plus par rapport à 2014.

La rubrique « divers » qui regroupe les opérations en suspens et les opérations de la caisse ont également marqué une accumulation en volume de 3.532 millions FDJ d'une année à l'autre.

Emplois des banques en activité				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Opérations interbancaires	143.781	156.063	189.876	21,7%
Créances sur le Trésor & BCD	21.079	23.982	24.323	1,4%
Crédits à la clientèle	76.564	82.836	91.002	9,9%
Immobilisations	6.395	7.888	7.735	-1,9%
Divers	17.517	27.269	30.801	13,0%
Total	265.336	298.038	343.737	15,3%

Source : BCD

2-2-2 Les ressources

L'encours global des dépôts bancaires, toutes monnaies et terme confondus, s'est accru de 18,3% au terme de l'année 2015, atteignant 266.378 millions FDJ contre 225.265 millions FDJ en 2014, avec une prépondérance des dépôts à vue (66%).

L'engagement du secteur bancaire envers les non-résidents y compris les engagements vis-à-vis des institutions bancaires étrangères est évalué à 49.397 millions FDJ à fin 2015 contre 41.926 millions FDJ en décembre 2014 soit une hausse de 18,5%.

Ressources des banques en activité				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. en % 2015/14
Dépôts du Trésor	2.462	3.948	5.659	43,3%
Opérations interbancaires	20.013	28.701	34.286	19,5%
Dépôts de la clientèle	208.250	225.265	266.378	18,3%
Fonds propres	21.516	23.341	25.977	11,3%
Divers	13.096	16.784	11.436	-31,9%
Total	265.337	298.039	343.736	15,3%

Source : BCD

Parmi les autres ressources, les établissements de crédit ont continué à renforcer les niveaux de leurs capitaux propres (+2.636 millions FDJ entre décembre 2014 et décembre 2015), en raison de la bonne performance réalisée par le secteur bancaire d'une part et du respect du cadre réglementaire national d'autre part.

Le ratio fonds propres/Total des Dépôts a atteint 9,75%, soit une baisse de 60 points de base par rapport au niveau constaté en décembre 2014.

2-2-3 Les dépôts selon la nature

L'encours global des dépôts toutes monnaies et termes confondues se sont établis à 266.378 millions FDJ sur l'exercice 2015 contre 225.266 millions FDJ en 2014 soit une progression de plus de 18%.

En 2015, les dépôts à vue, établis à 175.957 millions FDJ, ont représenté 66% du volume total des dépôts bancaires. Cette prédominance structurelle des dépôts à vue s'est accélérée de +25% au cours de l'année par rapport à 2014.

Dépôts auprès des banques selon la nature				En millions FDJ
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Comptes à vue	125.216	140.819	175.957	25,0%
Comptes sur livrets	14.954	17.007	17.904	5,3%
Comptes à terme	38.923	40.163	47.624	18,6%
Bons de caisse	29.158	27.276	24.895	-8,7%
Total	208.250	225.266	266.380	18,3%

Source : BCD

A l'exception des bons de caisse, qui ont vu leur part se contracter de 8,7% par rapport à décembre 2014, les dépôts à terme et les dépôts sur livrets se sont accrus respectivement de 18,6% et de 5,3% au terme de l'année 2015. Cette évolution est expliquée par la consolidation de la stabilité macroéconomique propice à la montée de l'épargne longue.

2-2-4 Les dépôts selon les devises et les différentes catégories de déposants

Du point de vue de la catégorie des déposants, les particuliers et les entreprises privées ont constitué les principaux épargnants. En effet, leurs dépôts ont représenté respectivement 26,2% et 49,4% du total des ressources collectées.

Par ailleurs, il convient de relever que les dépôts des ménages et des sociétés privées ont respectivement progressé de 7,2% et de 15,1% en 2015.

Bien que leur proportion soit restée peu significative dans le total des ressources collectées (13,6%), les dépôts des entreprises et établissements publics ont noté une performance notable de plus de 50% entre l'année 2014 et l'année 2015.

Dépôts auprès des banques par catégorie de déposants				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Entreprises et Ets publics	22.462	23.822	36.339	52,5%
Sociétés et entreprises individuelles	109.668	114.318	131.563	15,1%
Particuliers	58.307	65.102	69.793	7,2%
Divers	17.814	22.024	28.683	30,2%
Total	208.251	225.265	266.378	18,3%

Source : BCD

La ventilation par devises des dépôts a permis de déterminer une prééminence des ressources libellées en FDJ, suivi, par ceux détenus en Dollars US. Cette situation s'explique par la préférence des commerçants à détenir des bons de caisse - titres anonymes et librement négociables – en Dollars US pour les besoins de leurs commerces avec la zone dollar (Pays du golfe).

Outre les dépôts libellés en « Autre devises » qui ont régressé de 3%, les dépôts libellés en Francs Djibouti et en Dollars US ont respectivement haussé de 17,6% et de 24,5% à fin décembre 2015.

Dépôts auprès des banques selon les devises				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Francs Djibouti	101.542	109.395	136.151	24,5%
Dollars US	76.588	86.604	101.829	17,6%
Autres devises	30.121	29.267	28.398	-3,0%
Total	208.250	225.266	266378	18,3%

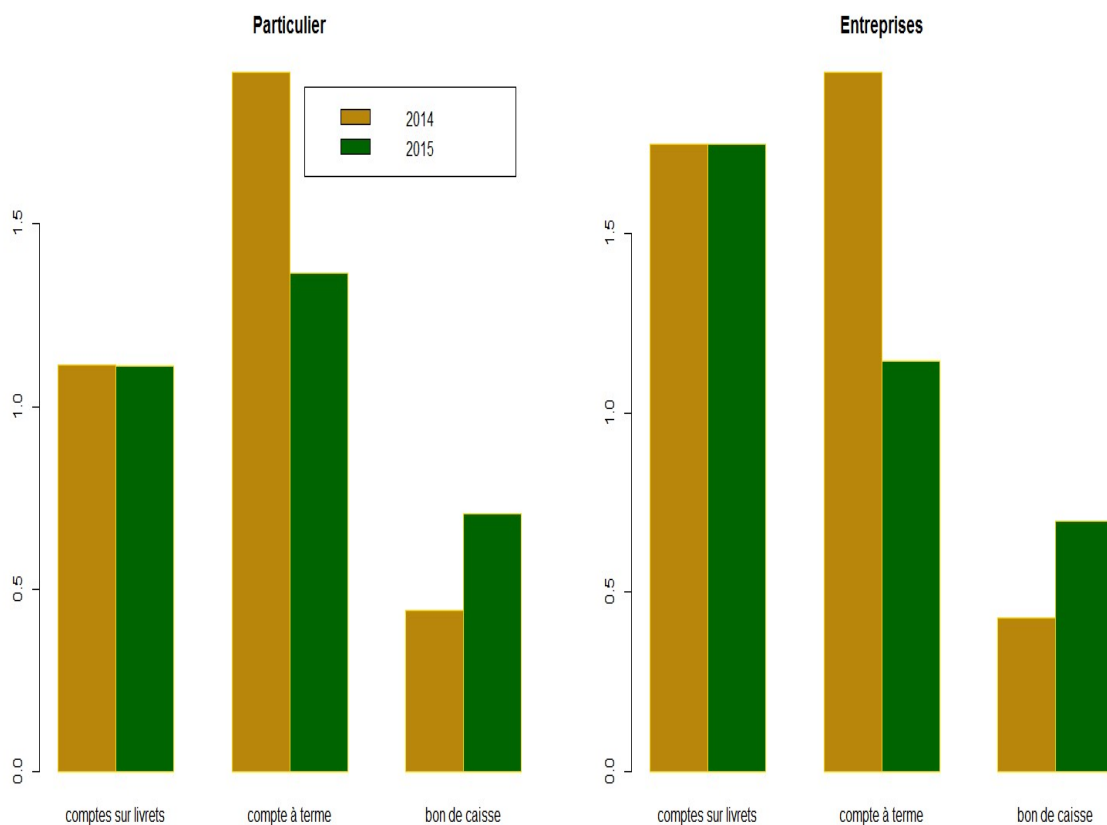
Source : BCD

2-2-5 L'évolution de la rémunération des dépôts

La rémunération générale des ressources drainées par le secteur bancaire a noté une baisse par rapport au niveau observé l'exercice précédant aussi bien pour les entreprises (0,17%) que pour les particuliers (0,09%).

En termes de structure des comptes, les conditions de taux pratiqués par les banques sont restées inchangées pour les dépôts sur livrets de l'ensemble des agents économiques (1,11% en moyenne pour les particuliers et 1,75% pour les entreprises) entre décembre 2014 et décembre 2015.

Les rémunérations des comptes à terme des entreprises et des particuliers ont respectivement marqué une contraction de 0,8% et de 0,5% tandis que les taux appliqués aux bons de caisse ont montré une amélioration de 0,26% pour les particuliers et 0,27% pour les entreprises sur l'exercice 2015.



Source : BCD

III – LES CONCOURS BANCAIRES

Au terme de l'année 2015, l'encours net des crédits à l'économie s'est accru à un rythme moins prononcé que celui de l'année 2014 (9,9% contre 10,5%), passant de 82.836 millions FDJ à 91.002 millions FDJ.

L'augmentation des crédits à l'économie a concerné essentiellement les crédits à moyen et long terme (27,2%). En effet, les financements à court terme (inclus les comptes ordinaires débiteurs) ont globalement décéléré de 1,3%.

L'encours des engagements par signature a régressé de 5,2%, passant de 32.946 millions FDJ en 2014 à 31.218 millions FDJ en 2015, après avoir constaté une augmentation significative de 16,7% l'exercice précédent. Cette baisse est imputable au ralentissement des avals et cautions donnés par les établissements de crédit.

Concernant le portefeuille à risque des établissements de crédit, celui-ci est passé de 16.793 millions FDJ en décembre 2014 à 22.972 millions FDJ en décembre 2015, représentant 22,04% du total des crédits bancaires.

Par conséquent les provisions se sont dépréciées, avec un taux de couverture de 56,8% soit 5,2% de moins par rapport à son niveau de l'année dernière.

3-1 RÉPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DURÉE

Les crédits à court-terme (49.895 millions FDJ contre 50.530 millions FDJ) ont baissé de 1,3% par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette contreperformance s'explique principalement par la contraction des concours de trésorerie qui sont passés de 36.457 millions FDJ en 2014 à 33.040 millions FDJ en 2015. La part des crédits à court terme dans le total des crédits distribués s'est réduite, s'établissant à 54,8% contre 61% une année auparavant.

Les crédits à moyen terme ont enregistré une augmentation en volume de 5.171 millions FDJ, passant de 13.313 millions FDJ en décembre 2014 à 18.484 millions FDJ sur la période observée. Cette hausse a concerné les crédits à l'équipement et les financements à l'habitat qui ont respectivement augmenté de 3.752 millions FDJ et de 2.602 millions FDJ. Par conséquent, la part des crédits à moyen terme dans l'encours des crédits a augmenté, passant de 16% à 20,3%

Évolution des engagements selon la durée				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var 2015/14
Crédits à court terme	48.781	50.530	49.895	-1,3%
Crédits à moyen et long terme	27.782	32.306	41.108	27,2%
Total bilan	76.563	82.836	91.003	9,9%
Hors Bilan	28.234	32.946	31.218	-5,2%
Total Général	104.797	115.782	122.221	5,6%

Source : BCD

Les financements à long terme (22.765 millions FDJ en 2015 contre 18.993 millions FDJ une année auparavant) ont augmenté de 3.772 millions FDJ. Cet accroissement a porté essentiellement sur les crédits à l'habitat qui ont constitué 72% du total des crédits à long terme. Les engagements en faveur de la clientèle se sont chiffrés à 31.218 millions FDJ en 2015, soit une baisse de 5,2% après une hausse de 16,7% en 2014. Le volume de ces crédits sur le total des concours à l'économie s'est établi à 25,5% en 2015 contre 28,4% une année auparavant.

3-2 RÉPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DEVISE ET LES BÉNÉFICIAIRES

La structure des crédits accordés à l'économie en Francs Djibouti est demeurée la plus importante, atteignant ainsi 64.194 millions FDJ en décembre 2015 après avoir atteint 60.622 millions FDJ l'exercice précédent soit une amélioration en volume de 3.572 millions FDJ. En termes de proportion, les crédits libellés en Francs Djibouti ont représenté 70,5% du total de l'encours global des crédits.

Evolution des engagements globaux selon les devises			
En millions FDJ			
Composantes	2013	2014	2015
Francs Djibouti	57.585	60.622	64.194
Dollars US	17.256	21.093	26.606
Autres devises	1.723	1.121	202
Total	76.564	82 836	91.002

Source : BCD

Les concours bancaires libellés en Dollars US ont progressé de 26,1% au cours de la période étudiée.

Cependant, et en raison de la flexibilité du change, les concours libellés en « autres devises » ont continué leur tendance baissière de près de 82% d'une année à l'autre.

Evolution des engagements par agent économique					
En millions FDJ					
Agents économiques	2012	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Entreprises et Ets publics	1.968	2.742	5.318	9.961	87,3%
Stés et entrep. individuels	72.451	76.807	80.527	79.042	-1,8%
Particuliers	13.369	19.838	22.252	22.326	0,3%
Divers	4.155	5.411	7.686	10.892	41,7%
Total	91.943	104.798	115.782	122.221	5,6%

Source : BCD

Les crédits finançant les sociétés et entreprises individuelles ont baissé de 1,8% passant de 80.527 millions FDJ en décembre 2014 à 79.042 millions FDJ en décembre 2015. Leur part dans l'ensemble des crédits s'est contractée, revenant de 69,8% en 2014 à 64,6% en 2015.

En revanche, les financements consentis aux entreprises publiques et aux particuliers ont respectivement progressé de 87,3% et de 0,3% entre décembre 2014 et décembre 2015.

3-3 Evolution du coût du crédit

Tout au long de l'année 2015, il est observé une baisse de la marge de l'ensemble des coûts du crédit aussi bien pour les particuliers (11,7% en 2015 contre 12,5% en 2014) que pour les entreprises (10,94% en 2015 contre 11,51% en 2014).

- Les particuliers

Les taux moyens pondérés appliqués aux crédits de personnels et ceux de l'immobilier ont respectivement noté une contraction de 0,25% et de 2% entre décembre 2014 et décembre 2015.

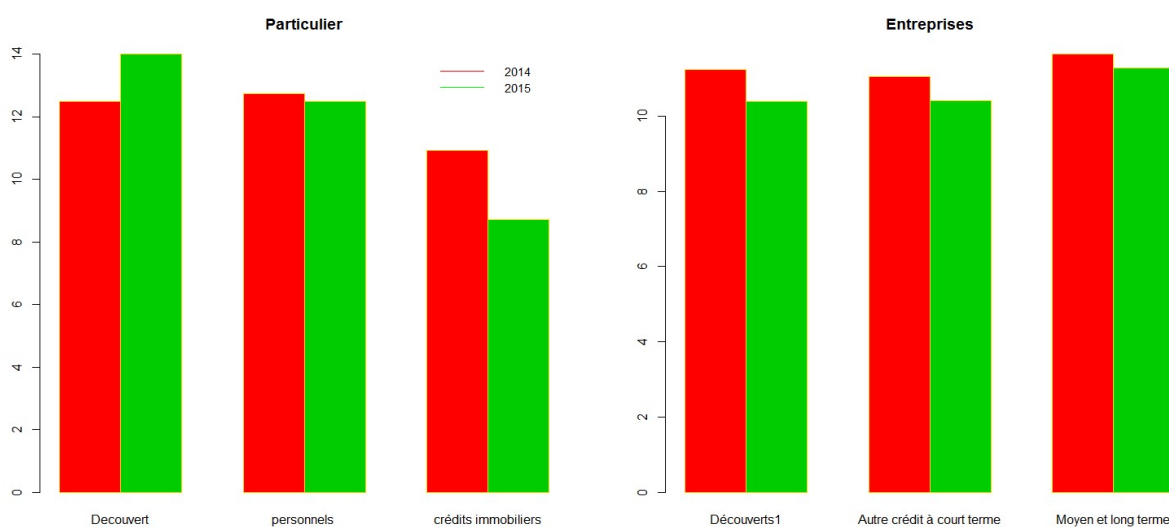
Par contre les conditions pratiquées sur les découverts des particuliers ont haussé de 1,5% s'établissant à 14% en moyenne sur la période étudiée contre 12,5% une année plutôt.

- Les entreprises et entrepreneurs privés

Les entreprises et entrepreneurs privés ont bénéficié un allègement des taux d'intérêts débiteurs au cours de l'année 2015, notamment pour les crédits compris entre 10 et 50 millions et les crédits supérieurs à 200 millions FDJ.

Les taux débiteurs appliqués aux « autres crédits à court terme » quelque soit les montants alloués ont également gagné 64 points de base sur les douze derniers mois.

Dans le même sens, les taux d'intérêts moyen sur les crédits à moyen et à long terme se sont établis à 11,27% en 2015 contre 11,64% en 2014 soit une baisse de 37 points de base.



Source : BCD

CHAPITRE –III- LE SECTEUR EXTÉRIEUR

I– LA BALANCE DES PAIEMENTS

1-1 LE COMPTE COURANT

En 2015, le compte des transactions courantes qui comptabilise les échanges réelles de biens et de services, de revenus et de transferts courants entre les résidents sur le territoire djiboutien et les non résidents, s’est soldé avec un déficit de 97.351 millions FDJ, représentant 31,5% du PIB. La détérioration du solde commercial, qui à lui seul totalise 70% du montant des postes, explique l’aggravation du solde du compte courant.

Balance des paiements				
En millions FDJ				
	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Compte transactions courantes	-54.833	-70.118	-97.351	-27.233
Biens	-106.601	-119.840	-168.260	-48.420
Exportations, fab	21.260	22.955	23.740	785
Importations, fab	-127.861	-142.795	-192.000	-49.205
Services et Revenus (net)	35.252	32.808	38.775	5.967
Crédit	73.425	75.232	88.556	13.324
Débit	-38.173	-42.424	-49.781	-7.357
Transferts courants	16.516	16.914	32.134	15.220
Administrations publiques	17.366	17.874	28.004	10.130
Autres secteurs	-850	-960	4.130	5.090
Autres	0	0	0	0
Compte de capital	8.969	11.510	16.784	5.274
Transferts de capital	8.969	11.510	16.784	5.274
Administration publique	8.969	11.510	16.784	5.274
Transferts des migrants	0	0	0	0
Acquisitions & cessions d’actifs non financiers, non produits	0	0	0	0
Compte des opérations financières	17.162	62.620	56.462	6.158
Investissements directs	50.829	27.191	22.037	-5.154
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Autres investissements	-2.333	30.165	29.829	-336
Avoirs de réserves	-31.334	5.264	4.596	-668
Erreurs et omissions	28.702	-4.012	24.105	28.117

Source : BCD

Compte des transactions courantes				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Biens	-106.601	-119.840	-168.260	-48.420
Services	30.573	29.004	33.504	4.500
Revenus	4.679	3.804	5.271	1.467
Transferts courants	16.516	16.914	32.134	15.220
Total balance courante	-54.833	-70.118	-97.351	-27.233
Taux de couverture	16,6%	16,1%	12,4%	

Source : BCD

1-2 LES ECHANGES COMMERCIAUX

Le déficit des échanges de biens s'est creusé et a enregistré un montant de -168.260 millions FDJ en 2015, après -119.840 millions FDJ en 2014. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est inscrit en baisse de 3,7 point de base entre les deux années.

Pour la cinquième année consécutive, les importations de biens ont continué sur leur tendance haussière en enregistrant un montant de -192.000 millions FDJ à la fin de l'année 2015, soit 49.205 millions FDJ de plus que le niveau de 2014. Cet accroissement des importations de près de 35% d'une année à l'autre, s'explique principalement par la hausse des importations des produits destinés aux grands projets d'infrastructures en cours d'exécution dans le pays.

Les exportations, pour leur part, ont connu une légère progression de plus de 3% pour s'établir à 23.740 millions FDJ. Cette évolution résulte essentiellement des recettes tirées sur les ventes de produits auprès des navires étrangers accostant au port de Djibouti et les produits halieutiques vendus à l'étranger.

Balance des biens				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. en % 2015/14
Exportations, fab	21.260	22.955	23.740	3,4
Importations, fab	-127.861	-142.795	-192.000	34,5
Balance commerciale	-106.601	-119.840	-168.260	40,4

Source : BCD

1-3 LA BALANCE DES SERVICES

Après avoir chuté de 4,1% en 2013 et 5,1% en 2014, l'excédent structurel des services a connu une croissance de 15,5%, passant de 29.004 millions FDJ l'an dernier à 33.504 millions FDJ en 2015. Ce retournement de tendance est dû à l'augmentation des recettes au niveau des postes « Voyages » ; « Communications » et « Administrations publiques ».

En effet, les administrations publiques, principale rubrique des services en termes de volume, ont affiché un surplus de 6.190 millions FDJ en totalisant un montant de 35.948 millions FDJ à la fin de l'année 2015. Le poste des « Administrations publiques » recense essentiellement les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Forces Armées Etrangères installées à Djibouti.

Après avoir enregistré un solde positif durant huit années consécutives, les transports ont affiché en 2015, un solde négatif de 1.478 millions FDJ. Cette situation s'explique essentiellement par la progression du solde déficitaire des transports maritimes à un rythme beaucoup plus important que les soldes excédentaires des autres services de transport. En ce qui concerne le poste des voyages, il a totalisé un excédent de 1.337 millions FDJ en très forte hausse de 130,5% en 2015. Cet accroissement résulte de la progression des recettes tirées sur le tourisme.

Quant aux services de communications, ils continuent sur leur tendance haussière en enregistrant un montant de 3.461 millions FDJ en 2015, contre 2.608 millions FDJ une année auparavant. Cette augmentation provient des recettes tirées d'une part sur les consommations de Téléphone et d'Internet des non résidents installées sur le territoire national et d'autre part des redevances réglées par les sociétés de télécommunication étrangères utilisant les réseaux et câbles de Djibouti Télécom.

<i>Solde des échanges de services</i>				
En millions FDJ				
	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Transports	2.309	1.514	-1.478	-2.992
Voyages	424	580	1.337	757
Communications	2.208	2.608	3.461	853
Services d'assurance	-3.476	-4.326	-4.909	-583
Autres services	-1.227	-1.130	-855	275
Administrations publiques	30.335	29.758	35.948	6.190
Total	30.573	29.004	33.504	4.500

Source : BCD

1-4 LA BALANCE DES REVENUS

Les revenus comprennent d'une part les revenus du travail et d'autre part les revenus de capitaux. Ces derniers englobent les produits des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres placements.

L'excédent dégagé par les revenus des facteurs a significativement haussé de 38,6% à la fin de l'année 2015 en s'établissant à 5.271 millions FDJ, et ce, en raison de l'amélioration conjointe du solde des rémunérations des salariés et des revenus des investissements.

Le surplus structurel généré par le revenu du travail qui provient des salaires versés aux résidents locaux par les organismes internationaux et les représentations diplomatiques a connu une légère hausse de 137 millions FDJ, passant de 4.832 millions FDJ en 2014 à 4.969 millions FDJ en 2015.

Par contre, le solde des revenus des investissements a fortement cru de 1.330 millions en renouant avec un solde positif. Cette situation est imputable aux différents rendements générés par les avoirs extérieurs du système financier national.

Soldes des revenus				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2014/13
Rémunération des salariés	4.930	4.832	4.969	137
Revenus des investissements	-251	-1.028	302	1.330
Total	4.679	3.804	5.271	1.467

Source : BCD

1-5 LA BALANCE DES TRANSFERTS

La rubrique des transferts courants se caractérise, structurellement, par un solde excédentaire qui constitue la première source de financement de la balance des paiements. En affichant un montant de 32.134 millions FDJ à la fin de l'année 2015, le solde des transferts courants a pratiquement doublé en comparaison à son niveau de 2014. Cette évolution provient de l'accroissement simultané des deux rubriques des transferts courants, à savoir les administrations publiques et les autres secteurs.

Transferts courants				
En millions FDJ				
Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Administrations publiques	17.366	17.874	28.004	10.130
Autres secteurs	-850	-960	4.130	5.090
Total	16.516	16.914	32.134	15.220

Source : BCD

1-6 LE COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital a enregistré un excédent de 16.784 millions FDJ, en augmentation de 5.274 millions FDJ en 2015. Cette évolution positive de ce solde est attribuable à la hausse des dons reçus auprès des différents bailleurs de fonds étrangers. Ces fonds ont servi à financer les nombreux projets d'investissement public du pays.

1-7 LE COMPTE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le compte financier retrace les opérations de transferts d'actifs financiers entre les résidents de la République de Djibouti et les non résidents. Il s'agit de crédits commerciaux, des investissements directs et de portefeuille et, de manière générale, de la création ou de la liquidation de créances entre résidents de Djibouti et non résidents.

Les flux de capitaux entre résidents et non-résidents ont totalisé des entrées nettes de 56.462 millions FDJ en 2015, contre 62.620 millions FDJ l'année précédente. Le repli du volume des investissements directs étrangers est à l'origine de la contraction du solde excédentaire du compte financier.

En effet les investissements directs à l'étranger à Djibouti ont chuté de près de 19%, passant de 27.191 millions FDJ en 2014 à 22.037 millions FDJ en 2015.

Compte d'opérations financières				
En millions FDJ				
	2013	2014	2015	Var. 2015/14
Investissements directs	50.829	27.191	22.037	-5.154
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Autres investissements	-2.333	30.165	29.829	-336
Avoirs de réserves	-31.334	5.264	4.596	-668
Total opérations financières	17.162	62.620	56.462	-6.158

Source : BCD

Quant au flux net des autres investissements, il s'est légèrement replié de 1% entre 2014 et 2015 et son volume est constitué globalement par des entrées nettes de capitaux des établissements de crédit de la place.

II- LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE

A fin 2015, la Position Extérieure Globale (PEG) de la République de Djibouti a affiché un solde net débiteur de 165.244 millions FDJ, en progression significative de 72% par rapport à son niveau de l'année dernière. Cette forte évolution de la position nette résulte de l'accroissement des engagements extérieurs à un rythme beaucoup plus soutenu que les avoirs extérieurs du pays.

En effet, les engagements extérieurs ont totalisé un montant de 457.878 millions FDJ au cours de l'année sous revue, contre 355.400 millions FDJ en 2014, soit une hausse de 29% environ. Les différentes rubriques qui ont contribué à l'évolution des ressources extérieures du pays sont principalement, les investissements directs étrangers, la dette

extérieure des entreprises publiques et les engagements extérieurs des banques commerciales de la place.

Les avoirs extérieurs du pays, de leur côté, ont enregistré un volume de 292.634 millions FDJ, en accroissement de 13%.

Position extérieure globale			
En millions FDJ			
Composantes	2014	2015	Var. 2015/14
Investissements directs			
Avoirs	0	0	-
Engagements	- 169.323	- 191.660	13,2%
Autres investissements			
Avoirs	191.505	229.467	19,8%
- Prêts	133.627	126.849	-5,1%
- Monnaies et dépôts	57.878	102.618	77,3%
Engagements	186.077	266.218	45,5%
- Prêts	161.156	221.479	37,4%
- Monnaies et dépôts	24.921	44.739	79,5%
Avoirs de réserves	67.572	63.167	-6,5%
Position nette	-96.323	-165.244	71,6%

Source : BCD

Première composante de la PEG en termes d'avoirs et d'engagements, le poste des « Autres investissements » enregistre à la fin de l'année 2015 une position nette débitrice de 36.751 millions FDJ, alors que sa position nette de 2014 était créditrice de 5.428 millions FDJ.

Les principales rubriques qui ont contribué à cette position nette débitrice sont essentiellement les engagements extérieurs des banques commerciales (+80%) et les prêts extérieurs des entreprises publiques (+132%) finançant les projets de construction d'adduction d'eau potable, du chemin de fer et des nouveaux ports.

Les investissements directs étrangers injectés dans l'économie nationale, de leur côté, ont connu une hausse de 13,2%, passant de 169.323 millions FDJ en 2014 à 191.660 millions FDJ en 2015. L'environnement économique propice, la performance et la souplesse du système financier et la sécurité des investissements qu'offre la République de Djibouti attirent de nombreux promoteurs étrangers année après année.

Quant aux avoirs de réserves, ils ont affiché une position nette créditrice de 63.167 millions FDJ, en diminution de 4.405 millions FDJ en comparaison à leur niveau de 2014. Ce recul du niveau des avoirs de réserves est imputable à la contraction des avoirs des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) et des dépôts à vue à l'étranger détenue par la Banque Centrale.

III- LA DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE

3-1 L'ENCOURS DE LA DETTE

En 2015, le stock de la dette extérieure de la République de Djibouti s'est établi à 209.984 millions FDJ, en progression significative de 49,1% par rapport à son niveau de 2014. Cette évolution s'explique d'un point de vue global, par la forte hausse de l'encours de la dette bilatérale, notamment les prêts contractés par les entreprises publiques.

L'endettement du pays, mesuré par le ratio Dette/PIB, affiche un taux de 68% en hausse de 18 points de base par rapport à son niveau de 2014.

Par type de coopération, les fonds mobilisés auprès des bailleurs bilatéraux ont enregistré pour la première fois dans l'histoire du pays, un volume beaucoup plus conséquent que celui de la dette multilatérale. En effet, ils se sont établis au cours de l'année 2015 à 126.444 millions FDJ, contre 59.086 millions FDJ l'année précédente, soit une hausse de 114%.

Cette évolution résulte principalement de l'accroissement exponentiel de l'encours de la dette bilatérale des entreprises publiques (+238%), le stock des créanciers bilatéraux de l'Etat ayant connu, de son côté, un léger recul de 1%.

Ces ressources empruntées par les entreprises publiques sont destinées à financer les grands projets d'infrastructures du pays dans les domaines du transport, de l'eau et de l'énergie. Les principaux pays prêteurs de ces fonds, par ordre d'importance, sont la Chine et l'Arabie Saoudite.

Evolution de la dette extérieure et à garantie publique par type de coopération					
En millions FDJ					
Désignation	2014		2015		Var. 2015/14 en %
	Montant	Part en %	Montant	Part en %	
Etat	87.759	100	86.551	100	-1,4
Coopération bilatérale	30.653	34,9	30.366	35,1	-0,9
Coopération multilatérale	57.106	65,1	56.185	64,9	-1,6
Entreprises publiques	53.064	100	123.433	100	132,6
Coopération bilatérale	28.433	53,6	96.078	77,8	237,9
Coopération multilatérale	24.631	46,4	27.355	22,2	11,1
Encours total	140.823	100	209.984	100	49,1
Coopération bilatérale	59.086	42	126.444	60,2	114
Coopération multilatérale	81.737	58	83.540	39,8	2,2

Source : Direction de la dette publique

Le stock de la dette multilatérale cède pour la première année sa prédominance dans l'encours global en affichant un poids de 40% en 2015, contre 58% en 2014. Il a légèrement connu une variation positive de 2,2% entre les deux périodes observées, en totalisant un volume de 83.540 millions FDJ à la fin de l'année 2015.

L'Etat constitue le principal bénéficiaire du financement des organismes internationaux et les fonds sont octroyés essentiellement par le FADES (+20%), la BID (+14,5%) et le FIDA (+4,3%).

3-2 LE SERVICE DE LA DETTE

Au titre de l'année 2015, le montant du service de la dette extérieure du pays a enregistré une très légère variation de 0,7% en s'établissant à 8.389 millions FDJ.

Composantes du service de la dette publique extérieure				
En millions FDJ				
	2013	2014	2015	Var. en % 2015/14
Intérêts	1.636	1.716	2.568	50
Etat	847	892	1.747	96
Entreprises publiques	789	824	821	-0,4
Amortissements	6.684	6.617	5.821	-12
Etat	3.824	3.924	3.183	-19
Entreprises publiques	2.860	2.693	2.638	-2
Service de la dette extérieure	8.320	8.333	8.389	0,7

Source : Direction de la dette publique

En termes de soutenabilité du service de la dette, les ratios « Service de la dette/Recettes d'exportations des biens et services et Service de la dette/Recettes budgétaires propres » se sont établis à 8% et 11% en deçà des seuils de référence fixés par les organismes internationaux.

Le montant du principal qui représente 69% l'enveloppe globale du service de la dette, s'est situé à 5.821 millions FDJ en 2015, contre 6.617 millions FDJ en 2014, soit un repli de 12%. Pra contre, les intérêts de la dette extérieure du pays ont cru de 50%, passant de 1.716 millions FDJ en 2014 à 2.568 millions FDJ en 2015, soit une progression de 852 millions FDJ. Les paiements du service de la dette réglés par les entreprises publiques se sont chiffrés à 3.459 millions FDJ en 2015, contre 3.517 millions FDJ en 2014, soit une baisse de 1,7%. Cette tendance s'explique par la diminution conjointe du montant du principal (-2%) et des intérêts (-0,4%) remboursés par les entreprises publiques.

Quant au service de la dette extérieure réglé par l'Administration Centrale, il a connu une sensible hausse de 2,4% entre 2014 et 2015. Cette évolution est imputable exclusivement à la forte augmentation des intérêts payés (+96%), la part du principal remboursé par l'Etat ayant reculé de 19%.

TROISIEME PARTIE – EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER ET ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

CHAPITRE I- L'EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER

1-1 LES OPERATEURS DU SECTEUR FINANCIER

A fin 2015, le nombre des établissements de crédit et auxiliaires financiers agréés par la Banque Centrale est maintenu à 33 établissements répartis entre 10 banques, 3 institutions de micro-finance, une (1) institution financière spécialisée (FDED) et 19 bureaux de change et de transferts de fonds.

Le tissu bancaire est resté identique d'une année à l'autre avec 10 opérateurs, répartis en 9 banques de détails, dont 3 sont islamiques et 1 banque d'affaires.

Parmi les banques, Warka Bank et Shoura Bank, l'une confrontée à des insuffisances financières et l'autre ayant choisi de cesser ses activités, ont vu leur agrément retiré. Le processus d'assainissement et de liquidation de ces banques s'est poursuivi en 2015 sous le contrôle du service de la supervision.

Répartition des institutions financières

Institutions financières	Nombre
Banques conventionnelles	6, dont 1 banque d'investissement
Banques islamiques	3
Institutions de Micro-finance	3
Institution financière spécialisée	1, (FDED)
Auxiliaires financiers	19, dont 16 bureaux de transferts et 3 changeurs
Total	33

Source BCD

Le processus de renforcement des fonds propres, initié par la loi 119 de 2011, s'est maintenu en 2015. En effet, les principaux indicateurs financiers des banques, se sont renforcés au terme de l'exercice 2015. Ainsi, le total des fonds propres ont atteint 16,2 milliards FDJ, en hausse annuelle de 24%. Le ratio de solvabilité du secteur a atteint 12,5%, soit au-delà du seuil réglementaire de 12%. Cette performance est réalisée par la place bancaire, tout en maintenant la croissance des concours, témoignent ainsi des efforts soutenus des banques pour renforcer leur assise financière.

Parmi les auxiliaires financiers, on note l'arrivée de deux nouveaux acteurs en 2015. Il s'agit d'African Express SARL dédié au transfert international de fonds. Le deuxième auxiliaire agréé en 2015 est Rift Valley en qualité de changeur manuel, déployé en plus du siège social à Djibouti-ville, au poste-frontière de Galafi pour servir les clients circulant sur le corridor djibouto-éthiopien.

1-2 LES REFORMES DU SECTEUR BANCAIRE

Pour soutenir le développement du secteur financier, la BCD a entrepris une série de projets destinés à moderniser les infrastructures financières et élargir l'accès au financement des usagers des banques avec le concours de l'Initiative FIRST et la Banque Mondiale.

Lancés depuis plusieurs années, ces projets ont accompli la première phase avec l'adoption des textes de lois à fin 2015. Le Conseil des Ministres en sa séance du 24 novembre 2015 a en effet, adopté le projet de loi relatif au Système d'informations sur le Crédit (SIC) et au Système National de Paiement (SNP). Le même jour, le Gouvernement a créé par arrêté le Conseil National de la Charia (CNC).

À fin 2015, le décret de création du Fonds de Garantie Partielle de Crédit de Djibouti (FGPCD) a été entériné pour une adoption du Gouvernement au début de l'année 2016.

Après l'adoption de leur texte de création, ces trois projets logés à la BCD, sont prévus de démarrer courant 2016 avec la mise à disposition de nouveaux locaux spécialement aménagés à cet effet.

Une directive réglementaire, portant la comptabilisation, le provisionnement et la déclaration de créances douteuses a été préparée par le Département de la supervision. La mise en œuvre de cette norme interviendra courant 2016.

CHAPITRE II- LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

2-1 LA GOUVERNANCE DE LA BANQUE CENTRALE

2-1-1 Les organes délibérants

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque Centrale de Djibouti (BCD) exerce ses fonctions régaliennes conformément à l'article 39 des statuts de la Banque Centrale qui arrête ses attributions.

Il est composé du Gouverneur de la Banque Centrale et de six hauts fonctionnaires nommés par décret présidentiel. Les administrateurs de la BCD sont :

- ✓ Le Gouverneur de la Banque Centrale : Président,
- ✓ Le Secrétaire Général du gouvernement : Administrateur,
- ✓ Le Secrétaire Général du Ministère des Finances: Administrateur,
- ✓ Le Président de la Cour de comptes : Administrateur,
- ✓ Le Président de l'Autorité des Ports et des Zones Franches : Administrateur,
- ✓ La Conseillère du Président de la République chargée des Secteurs sociaux : Administrateur,
- ✓ Le Directeur du Trésor National : Administrateur.

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale dispose d'un règlement le régissant. Il décrit les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil.

Les réunions du conseil se tiennent conformément aux statuts de la Banque Centrale qui prévoit quatre réunions par année.

Le comité d'audit

Le 14 décembre 2014, le Conseil d'administration a créé sur décision un Comité d'audit, composé de 3 membres administrateurs.

Le comité d'audit rend compte au Conseil d'administration des questions concernant l'information financière, l'audit externe et interne, le contrôle interne et la maîtrise des risques. Les attributions et les règles de fonctionnement du Comité d'audit sont précisées dans une charte d'audit adoptée par le Conseil d'administration.

En 2015, le Comité d'audit a participé aux procédures de sélection et de notations des auditeurs externes. Il a également réalisé une mission sur l'état des lieux du système de contrôle interne de la Banque.

2-1-2 Les organes exécutifs

La direction de la BCD

La direction constitue le cœur du fonctionnement opérationnel de la Banque Centrale. Le Gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti M. Ahmed Osman, assisté d'un Directeur Exécutif, assurent la gestion opérationnelle et fonctionnelle de la BCD. Le Gouverneur préside le Conseil d'administration, prépare et met en œuvre ses décisions ; il nomme aux emplois de la BCD et la représente vis-à-vis des tiers.

La mise en œuvre des décisions de la direction est appliquée par des hauts cadres que sont les chefs de service.

2-1-3 Organisation du contrôle de la BCD

Le dispositif du contrôle interne

Le contrôle interne en vigueur à la Banque Centrale a pour objet de :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les activités de la Banque Centrale par la Direction, par les lois et règlements applicables,
- vérifier, s'assurer que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Banque Centrale sont fiables et conformes aux exigences légales et réglementaires de la Banque Centrale.

a. Le contrôle interne fiduciaire

Pour les opérations fiduciaires, le système de contrôle interne est basé sur l'assurance du bon fonctionnement des procédures de la Caisse, du suivi des transactions opérées au guichet, et de la tenue du coffre fort.

b. Le contrôle interne comptable

Pour les opérations comptables, le contrôle financier s'articule sur les suivis des virements, la concordance des écritures avec les pièces justificatives et enfin sur le chiffrier.

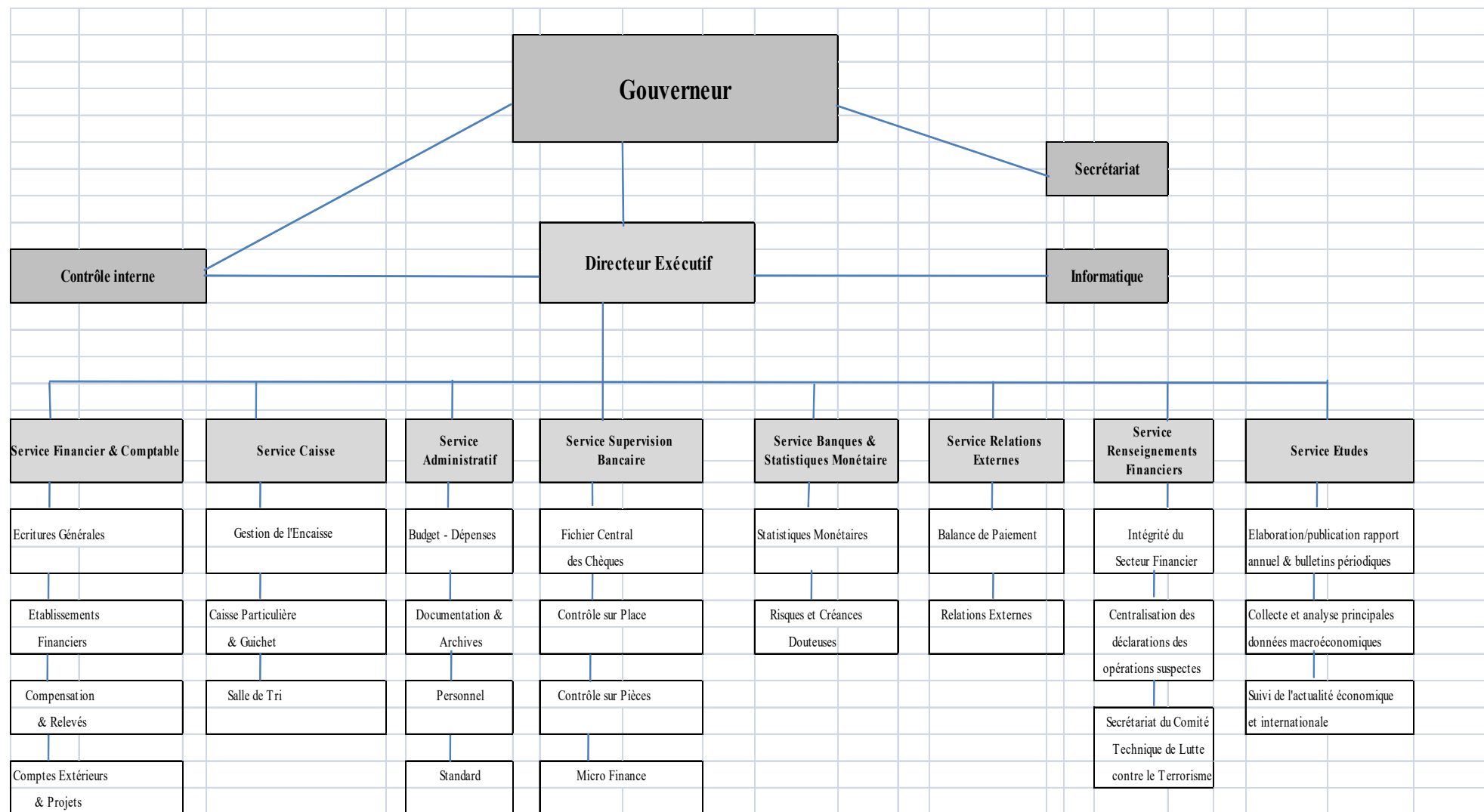
c. Le contrôle des autres activités de la Banque

Le contrôle des autres activités de la Banque veille à l'application des procédures en vigueur. Les principaux responsables de la mise en œuvre de ces contrôles sont les chefs de service.

Le contrôle externe de la BCD

Le contrôle externe de la BCD correspond aux contrôles effectués par les acteurs extérieurs. Parmi ces contrôles, la certification des comptes annuels de la BCD est effectuée par des commissaires aux comptes.

ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI – 2015



2-2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2-2-1 EFFECTIF

La Banque Centrale dispose d'un personnel de 61 individus en 2015, contre 60 une année auparavant. Fidèle à sa tradition, la Banque Centrale de Djibouti a privilégié la compétence et la promotion du genre pour opérer un équilibre en faveur du personnel féminin au sein de la banque. Au cours de l'exercice 2015, des recrutements d'un personnel composé de 2 cadres supérieurs ont été réalisés et un agent a quitté la BCD.

Situation du personnel de la BCD 2014-2015						
Catégorie	2014			2015		
	H	F	Total	H	F	Total
Cadre supérieur	14	6	20	14	8	22
Cadre moyen	4	5	9	4	5	9
Agent	14	17	31	14	16	30
Total	32	28	60	32	29	61

2-2-2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le souci d'assurer le renforcement des capacités et le développement des compétences de son personnel, la Banque Centrale poursuit son programme de formation et s'est donnée le moyen de perfectionner son personnel par la participation à des séminaires, cours et ateliers organisés sur place et/ou à l'étranger dans divers domaines.

Pour les formations en interne, deux ateliers ont été organisés par la Banque Centrale en collaboration avec la Banque Islamique de Développement (BID) et le Fonds Monétaire International dans les domaines de la finance islamique et de la gestion des réserves de change.

A l'étranger, des agents ont suivi les formations suivantes :

- deux cadres ont participé à un atelier de formation régional sur le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le gel des avoirs, organisé par l'IGAD Security Sector Program au Kenya ;
- un cadre a suivi une formation sur l'introduction à la supervision bancaire à l'institut du FMI au Koweït ;
- un cadre a participé à une formation portant sur la « supervision axée sur les risques dans les institutions offrant des services financiers islamiques » à l'institut du FMI au Koweït ;

- deux cadres ont suivi un cours sur la « politique macro-prudentielle » à l'institut du FMI au Koweït. Aussi, ces mêmes cadres ont participé à des cours portant sur « les enjeux actuels de la supervision bancaire » organisé par l'institut du FMI au Koweït ;
- deux cadres ont participé à une formation sur « les principes et commissions des services de la finance islamique » organisée par la Banque Centrale de Bahreïn ;
- un cadre a participé à une formation sur la « Gestion des réserves internationales » organisé par la Banque d'Égypte ;
- un cadre a suivi un cours approfondi sur les statistiques monétaires et financières à l'Institut du FMI/Dakar ;
- 3 cadres ont participé à une formation sur « l'émission de Sukuk » organisé par la BCEAO en partenariat avec le FMI à Dakar/Sénégal ;
- un cadre a suivi des formations spécialisées en gestion et budgétisation organisées par l'ENAP/QUEBEC ;
- deux cadres ont participé à une formation sur la « protection des ressources du FMI et l'évaluation du dispositif de sauvegarde des banques centrales » organisé par l'Institut du FMI au Koweït ;
- deux cadres ont participé à un séminaire portant sur le « contrôle des risques » organisé par l'Institut de la Banque de France à Paris ;
- un cadre a participé à un séminaire portant sur la « gestion et formation » organisé par l'Institut de la Banque de France à Paris ;
- un cadre a suivi un cours sur les « risques de blanchiment des capitaux » organisé par l'Institut du FMI au Koweït ;
- quatre cadres ont participé à un atelier portant sur « les indicateurs de solidité financière » organisé par l'institut du FMI en Jordanie ;
- un cadre a suivi un cours sur la « programmation et politiques financières » organisé par l'institut du FMI à Washington.

2-3 LA GESTION DU MATÉRIEL MONÉTAIRE

2-3-1 Le mouvement général du service caisse

Les activités de la salle de tri Au 31 DECEMBRE 2015

En milliers FDJ

Billets	Nombre de coupures validées		Nombre de coupures annulées		Nombre de coupures triées		Taux de Récupération
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	
500	-	-	-	-	-	-	-
1.000	141 000	209 000	186 000	252 000	327 000	461 000	45%
2.000	412 000	466 000	373 000	468 000	785 000	934 000	50%
5.000	5 716 000	6 727 000	1 201 000	1 435 000	6 917 000	8 162 000	82%
10.000	7 187 000	8 466 000	902 000	1 872 000	8 089 000	10 338 000	82%
Total	13 456 000	15 868 000	2 662 000	4 027 000	16 118 000	19 895 000	80%

Source : BCD

En matière d'usure, les billets de 5 000 FDJ et de 10 000 FDJ conservent la meilleure place avec un taux de récupération de 82 %.

Récupérés respectivement à 45 % et 50 % les billets de 1 000 DJF et 2 000 DJF sont relativement en bon état.

En milliers FDJ

Billets	Nombre des coupures triées	Nombre des coupures validées	Nombre des coupures annulées
500	-	-	-
1 000	461 000	209 000	252 000
2 000	934 000	466 000	468 000
5 000	8 162 000	6 727 000	1 435 000
10 000	10 338 000	8 466 000	1 872 000
TOTAL	19 895 000	15 868 000	4 027 000

2-3-2 Les billets émis

Billets émis (en nombre de paquets de 1 000 billets) neufs et valides			
Coupures	2013	2014	2015
500 FDJ	0	0	0
1 000 FDJ	398	201	367
2 000 FDJ	487	786	855
5 000 FDJ	1 461	1 189	1 383
10 000 FDJ	1 595	1 232	1 974

Le billet de 10 000 FDJ est le plus demandé par le public.

2-4 DIFFUSION DES STATISTIQUES MONÉTAIRES

Conformément à l'article 13 de la Loi n°118/AN/11/6^{ème} L, portant modifications des statuts de la Banque Centrale, le Service Banques & Statistiques Monétaires établit une situation mensuelle détaillée de la masse monétaire, de la circulation fiduciaire et de leurs contreparties en transmettant dans la foulée ces principaux indicateurs au Fonds Monétaire International par le biais du système de correspondance intégré (SCI).

Le service publie également, sur la base des principaux agrégats monétaires, les statistiques monétaires mensuelles sous forme d'un Bulletin et contribue à l'élaboration du rapport annuel de la Banque Centrale.

Outre la diffusion périodique des données, le service centralise dans un Fichier Central des Risques, tous les concours consentis par les établissements bancaires à leur clientèle, d'un montant supérieur ou égal à 3 millions FDJ. En effet, le service a entrepris une réforme du Fichier Central des Risques Bancaires tel que l'abaissement des seuils déclaratifs, l'élargissement des modes et des supports déclaratifs.

Ce nouveau système permettra aux établissements de crédit de disposer d'un meilleur outil pour suivre l'information relative aux encours de la clientèle bancaire, notamment par un accès en temps réel à la Centrale des Risques de la Banque Centrale.

Conformément à l'instruction n°2011-07 sur la déclaration des créances douteuses, le service centralise, sur une base trimestrielle, la liste nominative des créances (bilan) et des engagements d'un montant unitaire brut supérieur ou égal à 1 million FDJ. Pour mieux restituer aux banques la liste des débiteurs défaillants centralisés, le service vient de finaliser la modernisation de sa Centrale des créances douteuses et litigieuses avec un consultant national. Le nouveau dispositif qui sera désormais utilisé à la fin du 2^{ème} trimestre 2015 fournira aux établissements de crédit une information complète sur les débiteurs défaillants (garantie disponible.etc) et constituera aussi un outil d'analyse aux superviseurs de la Banque Centrale.

En juillet 2015, le Service Banques&Statistiques Monétaires a bénéficié une assistance technique du Fonds Monétaire International sur la mise en place de la nouvelle méthodologie en matière des statistiques monétaires.

Le service appuie également les experts de la Banque Mondiale sur la modernisation des infrastructures de la Banque Centrale notamment la mise en place d'un système d'information sur le crédit et la mise en place d'un fonds de garantie partielle destiné aux PME/PMI. Le projet des textes a été finalisé est passé au conseil de ministre le 24 novembre 2015.

Le service a également appuyé courant 2015 le projet de la mise en place d'un crédit-bail et de la gestion des réserves de change menés respectivement par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

Comme à l'accoutumée, le service a mené en 2015 une enquête auprès des banques et des institutions des microfinances sur l'accès aux services financiers de la population adulte.

En termes de renforcement des capacités, les personnels du service ont participé en 2015 à des formations sur les statistiques monétaires organisées par l'institut du FMI à Dakar et sur l'évaluation des risques bancaires à Paris organisée par la Banque de France.

2-5 ACTIVITÉS DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Le Service Comptable et Financier est chargé de la comptabilité générale de la BCD et des comptes de tiers (comptes des banques commerciales, FMI, projets, etc.).

Il assure également la tenue des comptes de l'Etat, notamment celui du Trésor National et enregistre l'ensemble des opérations courantes, à savoir :

- les prélèvements des espèces destinés aux Comptables Publics,
- les encaissements des chèques détenus par le Trésor,
- les recouvrements des traites ou autres effets souscrits par/ou tirés sur les assujettis,
- l'acheminement des virements interbancaires émis en couverture de la dette publique intérieure (traitements des salaires, règlements des subventions et factures, etc.),
- l'exécution des transferts de fonds en direction de l'étranger (ambassades, bourses des étudiants à l'étranger, remboursement des dettes extérieures, etc.)

Par ailleurs, le Service Comptable et Financier est chargé de la gestion des réserves officielles de change, constituées par les contreparties de la monnaie en circulation, de ses engagements envers les tiers (Banques et Etat essentiellement) et de ses fonds propres. Les avoirs à l'étranger sont ainsi conservés sous forme de dépôts à vue à la Banque de France, à la Citibank – New York et à la Fédéral Réserve Bank of New York.

Le tableau ci-dessous relate les différentes activités du service au cours des 2 dernières années :

ACTIVITES DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER			
en FDJ			
Opération	2014	2015	Var. 14/15 en %
Virements interbancaires	53 701 188 714	73 448 326 031	36.8%
Transferts émis par le Trésor	19 437 322 741	37 409 441 650	92.5%
Transferts reçus par le Trésor	18 627 912 594	31 727 194 893	70.3%
Transferts émis par les Banques	78 896 338 291	108 002 263 900	36.9%
Transferts reçus par les Banques	72 051 556 309	98 877 477 817	37.2%
Compensation	185 510 600 656	230 360 379 887	24.2%
Encaissement chèques/Trésor	32 568 653 194	42 216 225 365	29.2%
TOTAL	460 793 572 499	554 666 416 432	35.5%

Au cours de l'exercice 2015, nous constatons une hausse continue de l'activité du service comptable et financier de 35,5 % par rapport à 2014.

Les postes ayant connu une variation significative au cours de cette période sont : les transferts reçus et émis par les comptes du Trésor qui augmentent respectivement de 13,1 milliards FDJ et de 18 milliards FDJ (suite à l'activité d'acquisition des hydrocarbures), et notamment les virements interbancaires en hausse soutenue +19,7 milliards FDJ par rapport à 2014.

Nous assistons aussi à une hausse des transferts émis par les Banques de 29 milliards FDJ par rapport à l'année dernière, et les transferts reçus ont augmenté de 26,8 milliards FDJ pour la même période.

La chambre de compensation connaît aussi une hausse de son activité +24,2% (+44,8 milliards), ainsi que les encaissements du Trésor qui augmentent de 29,6% (soit +9,6 milliards) par rapport à 2014.

Depuis le début de cet exercice 2015, nous avons ouvert des crédits documentaires à hauteur de 529 millions FDJ, principalement en faveur du Service de Santé des Armées (47 millions), de l'Hôpital Militaire djibouto-soudanais (91 millions), de la Police (74 millions), des Garde-côtes (35 millions), du CRIPEN (86 millions) et de la RTD (196 millions).

Dans le cadre du renouvellement du mandat du cabinet d'audit externe pour les cinq prochains exercices, nous avons lancé un appel d'offres restreint. Nous avons sélectionné cinq cabinets d'audit de renommée internationale : Deloitte & Touche, KPMG, Ernst & Young, PWC et Coopers & Lybrand Dieye.

Et, le calendrier suivant fut arrêté :

- date de publication de l'offre : 30 septembre 2015
- présentation des questions écrites : 25 octobre 2015
- réunion préalable : 2 novembre 2015
- date limite pour le dépôt des soumissions : 30 novembre 2015
- Sélection de l'adjudicataire, au plus tard : 15 décembre 2015

Lors de la réunion préalable trois cabinets étaient représentés : Ernst & Young, PWC, KPMG.

Et, à la date limite des dépôts, nous n'avons eu que deux soumissions : Ernst Young et PWC.

Enfin, le cabinet Ernst & Young fut retenu pour l'audit des comptes de la Banque pour les cinq prochains exercices.

Par ailleurs, pour une meilleure prise en main du logiciel bancaire Olympic System, nous avons reçu l'assistance d'un expert de la société Eri Bancaire courant janvier puis décembre 2015.

En outre, nous avons eu deux assistances techniques de la part du FMI dans le cadre de la gestion de nos réserves de change.

2-6 Service de Renseignements Financiers (SRF)

2-6-1 Récents développements en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) dans la région de la Corne de l'Afrique

La situation des pays de la région se caractérise par le constat suivant :

- D'une part les pays de la Corne de l'Afrique, connaissent actuellement une croissance économique rapide et bénéficient d'un accès accru aux marchés internationaux tout en ayant une prépondérance du secteur informel au sein de leurs économies respectives, où l'usage des opérations au comptant est fréquent,
- D'autre part une insuffisance de la réglementation financière et des capacités judiciaires, exposant ces Etats aux abus à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme,
- Une volonté politique de plus en plus affirmée pour combattre sans équivoque les réseaux financiers clandestins menaçant leur sécurité en donnant la priorité à l'établissement de cadres nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Dans cette voie, des progrès notables sont enregistrés par la plupart des pays. Ce qui a suscité l'intérêt de la communauté internationale à soutenir les efforts fournis par les gouvernements des pays de la région. Depuis 2012, le programme du Secteur de Sécurité (ISSP) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le Global Center on Cooperative Security (anciennement appelé « Center on Global Counterterrorism Cooperation » ou CGCC) ont publié une étude de référence conjointe portant sur la LBC-FT dans la sous-région de l'IGAD. Elle a permis de produire une analyse des efforts en matière de LBC-FT à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan et en Ouganda. Les résultats de cette étude ont permis de créer des programmes ciblés d'assistance technique et de renforcement des capacités pour les structures nationales de LCBA/LCFT. Elle comprenait deux composantes principales : l'examen des cadres légaux et réglementaires et une évaluation détaillée des capacités, des défis et des opportunités en matière de LBC-FT. En 2015, la même étude a été mise à jour pour évaluer les progrès accomplis depuis.

Dans le même ordre d'idée, le Comesa a pris l'initiative d'appuyer les pays membres en matière de LBC-FT. Conformément à la décision de la 12ème Session des Ministres des Affaires Etrangères des pays, exhortant les organisations régionales de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien (AfOA-OI), d'accélérer la mise en œuvre du Programme pour la sécurité maritime régionale (MASE), le Secrétariat du COMESA a décidé de renforcer les cellules de renseignements financiers des pays membres.

L'expert en charge de cette étude, a produit un rapport et un plan d'action pour rehausser les efforts accomplis par chaque pays au niveau national. Au terme de la mise en œuvre de ce plan de travail, il est attendu que les SRF de la région soient en mesure de disposer de capacités administratives tangibles pour entamer le processus d'adhésion aux groupes régionaux.

Le principal enseignement tiré de ces travaux est que les pays de la région sont à des degrés divers de développement des capacités LBC-FT. Il est noté en particulier que les

organes de LBC-FT, appelés cellules ou Services de Renseignements Financiers de Djibouti, des Comores et de Madagascar, connaissent un développement lent. Les pays comme Maurice, Seychelles et Tanzanie connaissent un niveau de maturité notable. Grâce aux récents progrès enregistrés par l’Ethiopie et le Kenya, leurs SRF sont jugés relativement développés.

L’Union Européenne, soutenant une initiative similaire, a lancé un programme d’appui à la Région de la Grande Corne de l’Afrique en matière de LBC-FT. La première phase a eu lieu à la fin mars 2015 à Nairobi et le SRF de Djibouti a pleinement pris part aux travaux de cette plate-forme. Etaient en outre présents à cet évènement, le Kenya (pays hôte), la Somalie, l’Ouganda, la Tanzanie, le Soudan, le Burundi. Dans ses phases successives, le programme mobilisera, en plus de ces pays, l’Ethiopie, le Rwanda et le Sud-Soudan. En application de ce programme, Djibouti a tenu son premier forum national en décembre 2015 au cours duquel toutes les parties prenantes à la lutte contre le terrorisme, issues des sphères publique et privée, ont participé pour débattre des voies et moyens d’amélioration du dispositif national.

L’Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD), principal partenaire de Djibouti pour la mise à niveau du cadre juridique de LBC-FT, a animé un atelier organisé par le Comité Technique de Lutte contre le Terrorisme en juin 2015. Cet atelier a permis de passer en revue le code pénal et le code de procédure pénale et d’incorporer les textes internationaux ratifiés par Djibouti dans le droit interne.

L’IGAD, regroupant les pays de la sous-région, a organisé en décembre 2015 pour ses membres un atelier de renforcement de leurs dispositifs LBC-FT. Tenu à Entebbe (Ouganda), cet évènement a réuni 6 pays, dont Djibouti représenté par le SRF, qui ont partagé leurs expériences respectives afin d’améliorer leur situation.

2-6-2 Le renforcement des capacités du SRF

Le cas de Djibouti se distingue par une évolution relativement contrastée de son SRF : après des progrès rapides connus dans la phase de démarrage, un ralentissement s’en est suivi. Afin de faire suivre l’évolution des capacités du SRF avec celle du secteur financier, les autorités ont décidé de renforcer les moyens alloués au SRF. Au début de l’année 2015, un recrutement a été réalisé, renforçant son personnel. En termes d’opérations, le SRF enregistre des progrès, puisque le nombre des déclarations de soupçons reçues des assujettis a considérablement augmenté en comparaison de l’année dernière.

2-7- SERVICE RELATIONS EXTERIEURES

En dépit de l’arrivée d’une nouvelle employée courant le mois de novembre 2015 dans le Service, son effectif reste assez réduit. Sa mission première consiste à la collecte, la compilation, l’analyse et la diffusion des statistiques de deux agrégats à savoir :

- La balance des paiements qui est un document statistique retraçant sous une forme comptable l’ensemble d’actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents de la République de Djibouti et les non-résidents au cours d’une période déterminé (mois, trimestre ou année). Les flux économiques et financiers à l’origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de

capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs, autres investissements et avoirs de réserve),

- La position extérieure globale qui retrace à une date déterminée (généralement l'année), l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle fournit ainsi des indications sur le montant et la structure du patrimoine financier des résidents en actifs étrangers et des non-résidents en actifs Djiboutiens.

En plus de sa mission principale, le SRE peut assister la direction de la banque sur toutes les questions d'ordre économiques et/ou monétaires. Il participe également à la rédaction du rapport annuel de la BCD.

A fin décembre 2015, le SRE a effectué les travaux suivants :

- L'actualisation des données de la balance des paiements de l'année 2014,
- La publication des données définitives de la balance des paiements de l'année 2013,
- La collecte, la compilation et l'analyse de la balance des paiements du 4^{ème} trimestre de l'année 2015,
- Dans le cadre de la politique de convergence macroéconomique des membres, la transmission des données définitives de l'année 2014 et celles préliminaires de 2015 à l'Institut Monétaire du COMESA,
- La mise à jour de la matrice des engagements relative aux négociations des services (COMESA), notamment le secteur financier,
- La transmission des données, dans le cadre de l'initiative du FMI de publier dans l'International Financial Statistics (IFS), les chiffres de la balance des paiements et de la position extérieure globale antérieures à 2005 selon la méthodologie de la 6^{ème} version du MBP6.

Le Chef de service a pris part à la 36^{ème} réunion du Comité du Bureau des Gouverneurs des banques centrales du COMESA qui s'est tenue à Kinshasa (RDC) du 14 au 16 septembre 2015,

Le SRE a participé en octobre 2015 à la réunion de mise en place d'un Comité de Pilotage du Programme de mise en œuvre de l'intégration régionale du COMESA (PMIR/Djibouti), organisé par la Direction du commerce extérieur et de l'intégration régionale,

Le SRE a participé en novembre 2015 à l'atelier sur la « négociation d'un Accord de Partenariat Economique Régional » (APE) avec l'Union Européenne, organisé par le Ministère chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation.

Le Chef de service a participé successivement à la réunion du comité des experts des Finances et Affaires Monétaires du COMESA, à la réunion du comité des Gouverneurs des Banques Centrales du COMESA, à l'atelier de validation de création d'obligations d'infrastructures du COMESA du 16 au 21 novembre 2015 à Lusaka (République de Zambie).

2-8- LA SUPERVISION BANCAIRE

2-8-1 Organisation

Au cours de l'année 2015, la BCD a consolidé les acquis issus de la réforme entreprise en 2011 axée principalement sur la supervision du secteur financier. Réparti en pôle de contrôle permanent et pôle de contrôle sur place, le service de la supervision bancaire compte à présent 10 cadres et 1 juriste, en charge de l'ensemble des institutions financières. Le contrôle permanent est couvert par 4 chargés de dossiers avec chacun un portefeuille d'institutions financières, tandis que le contrôle sur place occupe 6 cadres pour mener les inspections périodiques au sein des établissements en activité.

Parallèlement à ces activités, le Service de la Supervision Bancaire, en charge de l'intégrité du secteur financier et en sa qualité de principale contrepartie technique des projets de la BCD, a conduit les travaux. Regroupés par thème, cela concerne :

- le renforcement du cadre réglementaire, avec la refonte de deux instructions majeures dont une sur la comptabilisation, le provisionnement et la déclaration de créances douteuses et une sur la liquidité ;
- la mise en place d'un fonds de garantie pour les PME/PMI destiné à renforcer l'accès aux crédits ;
- la modernisation des infrastructures financières à travers les projets de loi sur le système national de paiement et le système de centralisation des informations du crédit.

2-8-2 Activité de supervision bancaire

1. Agréments et Autorisations

L'agrément des institutions financières et de leurs dirigeants, fourni par la BCD est principalement préparé par la Supervision. À ce titre, le service de la Supervision bancaire a instruit le dossier de Commercial Bank de Djibouti, qui a obtenu l'agrément du Gouverneur de la BCD en 2015.

Les dossiers traités dans ce cadre ont concerné la nomination de huit dirigeants d'établissements de crédit. Une nomination a été refusée suite à une clause de non concurrence.

Parmi les auxiliaires financiers, deux établissements ont fait l'objet du même processus, à savoir instruction de dossier par la Supervision, suivie de l'agrément du Gouverneur. Il s'agit de Rift Valley et African Express SARL, voués au change manuel pour le premier et au transfert de fonds pour le second.

2. Activités de Contrôle

Le contrôle permanent est effectué par le service sur la base des états normés transmis par les établissements assujettis. L'exploitation de ces informations ont permis d'évaluer les acteurs du secteur financier. Afin de compléter l'analyse de la situation de chacun des établissements, le service s'efforce d'organiser des réunions bilatérales avec leurs

principaux responsables et chaque entretien individuel donne lieu à des mesures correctrices et à des lettres de suite pour en assurer le suivi.

La montée en puissance des capacités de la supervision a ainsi permis de structurer ses activités et accentuer son emprise sur le secteur financier. Tous les établissements font l'objet d'une fiche d'analyse trimestrielle, synthétisant leur situation par zone de risques, consolidée par une évaluation annuelle.

Le bilan opérationnel du contrôle permanent au titre de l'année 2015 se résume comme suit :

Nombre d'établissements ayant fait l'objet d'une évaluation de rapport annuel	10
Nombre de réunions d'information avec les directions d'établissement relatives à leur situation générale	13
Nombre d'institutions financières ayant fait l'objet d'une notification signée par le Gouverneur relative à l'évaluation de leurs situations à fin 2015	12

S'appuyant sur le travail d'analyse du contrôle permanent, le pôle de contrôle périodique, a mené en 2015, plusieurs missions d'inspection sur place des établissements assujettis. Ces missions programmées en fonction de leur priorité, ont permis de confirmer ou de compléter les évaluations issues du contrôle permanent. Ainsi, le nombre d'établissements ayant fait l'objet d'inspection sur place est de 5 en 2015. Ces missions ont été dépêchées auprès de deux banques, deux auxiliaires financiers et d'une institution de microfinance (la CPEC de Djibouti).

Ce bilan est complété par une réunion d'information, tenue avec les dirigeants de banques sur les orientations et perspectives de développement de leurs établissements.

La CPECD, principale caisse de microfinance en activité, mise sous administration provisoire en 2012, a vu sa situation régularisée en 2015. Les mesures de redressement édictées par la BCD, ayant fait leur effet, la CPECD a été autorisée, à nouveau, à opérer pleinement sur le marché. Pour accompagner le retour à un fonctionnement normal de cette institution, la BCD a supervisé le long processus d'élection de ses nouveaux responsables et de mise en place de ses organes sociaux intervenu en avril 2015. Au cours de la même période, les caisses régionales de microfinance, CPEC Nord et CPEC Sud, ont également procédé au renouvellement des membres de leurs organes sociaux sous la supervision de la BCD.

3. Coopération internationale et événements professionnels

Dans le cadre du développement du secteur financier, la BCD cherche à renforcer ses capacités en tissant des relations de coopération avec d'autres régulateurs. Parmi les projets en cours de poursuite dans ce domaine, la convention de coopération avec Bank

Al-Magrheb, la banque centrale marocaine, a été singée en avril 2015 sous l'égide du service de la supervision.

Le service de la supervision représente la BCD depuis 2013 au Groupe des Superviseurs Francophones et à ce titre, il a participé en 2015 à la réunion annuelle de cette instance.

En mai 2015, le service a également pris part à la réunion du comité directeur du Centre Régional d'Assistance Technique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (METAC) basé à Beyrouth. Cette première participation en tant qu'observateur sur invitation du METAC, a permis à la BCD de préparer son adhésion au centre régional à part entière prévue pour 2016.

Dans le cadre de l'amélioration continue du processus de contrôle sur place, un certain nombre de guides méthodologiques spécifiques par domaine ont été élaborés et validés en 2015.

Dans le domaine de la finance islamique, la place de Djibouti fait figure de leader dans la sous-région grâce à la percée remarquable des banques islamiques et à ses perspectives de développement. Pour accompagner ce développement, la BCD organise chaque année le Forum Africain de la Finance Islamique et le service de la supervision a participé activement à la tenue de l'édition 2015 de cet événement international.

4. Gestion des banques en difficulté

Deux établissements, Warka Bank et Shoura Bank, confrontés à des difficultés financières, ont vu leur agrément retiré et soumis à des procédures de liquidation depuis 2014. L'assainissement de la situation de Warka a permis de rembourser tous les déposants particuliers depuis 2013, se poursuit pour les clients commerciaux par le recouvrement des créances destiné à payer ses dettes.

Concernant Shoura Bank, tous les comptes ont été soldés depuis 2015, se poursuivent les procédures de dissolution de la société afin de restituer le reliquat du capital social entre les associés. Le service de la supervision a poursuivi tout au long de l'exercice 2015 la gestion de ces banques en cessation d'activité.

ANNEXES

ANNEXE I - TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT

En millions FDJ

Rubriques	2011	2012	2013	2 014	2015	Var. 2015/14
PIB nominal	220 439	240 569	258 549	281 409	308 278	9,5%
Recettes et Dons	75 992	82 572	96 235	87 325	113 115	29,5%
Recettes intérieures	62 677	61 998	84 783	74 126	94 871	28,0%
<i>Recettes fiscales</i>	<i>44 630</i>	<i>44 451</i>	<i>55 067</i>	<i>56 558</i>	<i>65 577</i>	<i>15,9%</i>
- Impôts directs	20 477	21 143	22 882	22 941	26 722	16,5%
- Impôts indirects	21 911	21 164	25 108	26 485	31 279	18,1%
- Autres impôts	2 242	2 144	7 077	7 132	7 576	6,2%
<i>Recettes non fiscales</i>	<i>18 047</i>	<i>17 547</i>	<i>29 716</i>	<i>17 568</i>	<i>29 294</i>	<i>66,7%</i>
Dons	13 315	20 574	11 452	13 199	18 244	38,2%
Projets	10 606	17 479	8 969	9 521	8 564	-10,1%
Budget	2 709	3 095	2 483	3 678	9 680	163,2%
Ratio Recettes budg/PIB	28,4%	25,8%	32,8%	26,3%	30,8%	
Dépenses	77 515	89 473	97 425	97 222	114 406	17,7%
Dépenses courantes	53 096	58 170	62 038	64 566	70 679	9,5%
Salaires	27 281	28 995	25 131	26 432	27 748	5,0%
Matériels	16 007	17 725	19 171	20 246	22 993	13,6%
Maintenance	1 081	1 330	1 200	1 456	1 320	-9,3%
Transferts	6 849	7 242	13 650	14 084	15 514	10,2%
Intérêts	946	1 027	847	892	1 747	95,9%
Dépenses courantes sur finance Extér.	932	1 851	2 039	1 456	1 357	-6,8%
Investissements	24 419	31 303	35 387	32 656	43 727	33,9%
Budgétaires	7 865	9 073	20 700	19 368	29 870	54,2%
Extérieur	16 554	22 230	14 687	13 288	13 857	4,3%
Solde global (base ordon. dons inclus)	-1 523	-6 901	-1 190	-9 897	-1 291	-87,0%
Solde global (en % du PIB)	-0,7%	-2,9%	-0,5%	-3,5%	-0,4%	-88,1%
Variations des arriérés (signe - en positif)	-4 318	-1 365	-2 686	-1 546	-1 698	9,8%
Solde global, (base caisse)	-5 841	-8 266	-3 876	-11 443	-2 989	-73,9%
Solde global base caisse (en % du PIB)	-2,6%	-3,4%	-1,5%	-4,1%	-1,0%	-76,2%
Financement	5 840	7 978	3 736	11 312	2 912	-74,3%
Intérieur	2 091	6 200	1 134	10 524	473	-95,5%
bancaire	2 187	6 296	-7 545	-3 024	598	-
Non-bancaire	-96	-96	8 679	13 548	-125	100,9%
Extérieur	3 749	1 778	2 602	788	2 439	209,5%
Déficit Résiduel	-1	-288	-140	-131	-77	-41,2%

Source : MEFIP

Annexe 2 – STRUCTURE ET COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE

2-1 Composantes de la masse monétaire

En millions FDJ

Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14 en %
A) Monnaie fiduciaire	24.752	27.296	30.816	12,9%
B) Dépôts à vue en FDJ	74.544	80.678	101.538	25,9%
. Banques	69.624	75.758	96.618	27,5%
. Trésor	4920	4.920	4.920	0,0%
M1 = A+B	99.296	107974	132.354	22,6%
C) Autres dépôts à vue FDJ	6.482	7.015	8.829	25,9%
M2 = M1+C	105.778	114.989	141.183	22,8%
D) Dépôts à terme en FDJ	23.812	24.292	29.331	20,7%
E) Dépôts en devises	95.727	100.414	113.849	13,4%
M3 ou Masse monétaire	225.317	239.695	284.363	18,6%

Source : BCD

2-2 Structure de la masse monétaire

En pourcentage

Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14 en %
Monnaie fiduciaire	11	11,4	10,8	-0,6%
Dépôts à vue en FDJ	33,1	33,1	35,7	2,6%
M1	44,1	44,1	46,5	2,4%
Autres dépôts à vue en FDJ	2,9	2,9	3,1	0,2%
M2	46,9	47	49,6	2,6%
Dépôts à terme en FDJ	10,6	10,6	10,3	-0,3%
Dépôts en devises	42,5	42,5	40	-2,5%
M3	100	100	100	-

Source : BCD

ANNEXE III - CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

3-1 Contreparties de la masse monétaire

En millions FDJ

Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14 en %
A) Avoirs extérieurs nets	182934	179.628	213.292	18,7%
B) Créances sur l'Etat	8.906	5.881	6.652	13,1%
C) Crédits à l'économie	83.832	92.868	102.977	10,9%
Total des contreparties (A+B+C)	275.672	278.377	322.921	16,0%
Solde des autres postes nets	-50.356	-38.682	-38.559	-0,3%

Source : BCD

3-2 Structure des contreparties

Composantes	2013	2014	2015	Var. 2015/14 en %
Avoirs extérieurs nets	81,2	74,9	75%	0,1%
Crédits intérieurs	41,2	41,2	38,5%	-2,7%
I- Créances sur l'Etat	4	2,5	2,3%	-0,2%
II- Crédits à l'économie	37,2	38,7	36,2%	-2,5%
Autres postes nets	-22,3	-16,1	-13,6%	2,5%

Source : BCD

ANNEXE IV – EVOLUTION DE LA REMUNERATION DES DEPOTS

Catégorie des intérêts créditeurs				
en pourcentage				
Composantes	2014		2015	
	Minima	Minima	Minima	Maxima
1. Particuliers				
Comptes sur livrets	0,23	2	0,22	2
Comptes à terme	0,13	3,7	0,23	2,5
Bons de caisse	0,22	0,66	0,26	1,15
2. Entreprises				
Comptes sur livrets	1,5	2	1,5	2
Comptes à terme	0,21	3,7	0,29	2
Bons de caisse	0,2	0,66	0,25	1,15

Source : BCD

ANNEXE V – TAUX MOYENS DES CREDITS

Taux moyens des crédits				
en pourcentage				
Composantes	2014		2015	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima
1. Particuliers				
Découverts	7,00	18,00	10,00	18,00
Personnels	9,50	16,00	9,00	16,00
Crédits immobiliers	6,83	15,00	2,41	15,00
2. Entreprises/entrepreneurs privés				
Escompte				
< 10 millions FDJ	11,00	17,00	11,00	17,00
Découverts				
< 10 millions FDJ	10,00	16,00	10,00	16,00
de 10 à 50 millions FDJ	6,50	16,00	4,19	16,00
de 50 à 200 millions FDJ	4,80	16,00	3,02	16,00
> 200 millions FDJ	4,62	16,00	1,91	16,00
Autres crédits à court terme				
< 10 millions FDJ	9,50	13,00	9,00	13,00
de 10 à 50 millions FDJ	9,14	13,00	9,00	13,00
de 50 à 200 millions FDJ	8,50	13,00	8,33	13,00
> 200 millions FDJ	9,24	13,00	5,00	13,00
Moyen et long terme				
< 10 millions FDJ	10,00	15,00	8,00	15,00
de 10 à 50 millions FDJ	8,88	15,00	8,00	15,00
de 50 à 200 millions FDJ	7,93	15,00	7,98	15,00
> 200 millions FDJ	6,33	15,00	6,18	15,00

Source : BCD

Annexe VI - Balance des paiements de Djibouti, 2014-2015

En millions FDJ

Rubriques	2014			2015		
	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
Compte courant	117.857	187.975	-70.118	146.824	244.175	-97.351
Biens	22.955	142.795	-119.840	23.740	192.000	-168.260
Services	67.817	38.813	29.004	80.845	47.341	33.504
Transports	25.697	24.183	1.514	30.375	31.853	-1.478
Voyages	4.393	3.813	580	5.490	4.153	1.337
Services de communication	2.608	0	2.608	3.461	0	3.461
Services d'assurances	0	4.326	-4.326	0	4.909	-4.909
Autres services	1.715	2.845	-1.130	2.150	3.005	-855
Services des adm. publiques	33.404	3.646	29.758	39.369	3.421	35.948
Revenus	7.415	3.611	3.804	7.711	2.440	5.271
Rémunérations des salariés	4.832	0	4.832	4.969	0	4.969
Revenus d'investissements	2.583	3.611	-1.028	2.742	2.440	302
Investissements directs	0	1.050	-1.050	0	1.320	-1.320
Investiss. de portefeuille	0	0	0	0	0	0
Autres	2.583	2.561	22	2.742	1.120	1.622
Transferts courants	19.670	2.756	16.914	34.528	2.394	32.134
Secteur des adm. publiques	18.190	316	17.874	28.248	244	28.004
Autres secteurs	1.480	2.440	-960	6.280	2.150	4.130
Compte de capital	11.510	0	11.510	16.784	0	16.784
Adm. publiques	11.510	0	11.510	16.784	0	16.784
Transferts des migrants	0	0	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	62.620	0	62.620	56.462	0	56.462
Investissements directs	27.191	0	27.191	22.037	0	22.037
Autres investissements	30.165	0	30.165	29.829	0	29.829
<i>Avoirs de réserves</i>	5.264	0	5.264	4.596	0	4.596
Erreurs et omissions	0	4.012	-4.012	24.105	0	24.105
Total général	191.987	191.987	0	244.175	244.175	0

Source : BCD

ANNEXE VII – POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE DE DJIBOUTI, 2015

En millions FDJ

Composantes	Avoirs	Engagements	Position nette
Investissements directs	0	191.660	-191.660
Investissements de portefeuille	0	0	0
Autres investissements	229.467	266.218	-36.751
- Crédits commerciaux	0	0	0
- Prêts	126.849	221.479	-94.630
* Autorités monétaires	0	8.637	-8.637
* Administrations publiques	0	86.551	-86.551
* Banques	126.849	2.862	123.987
* Autres	0	123.429	-123.429
- Monnaie fiduciaire et dépôts	57.878	24.921	57.879
* Autorités monétaires	0	18	- 18
* Administrations publiques	0	0	0
* Banques	72.228	44.721	27.507
* Autres	30.390	0	30.390
Avoirs de réserve	63.167	0	63.167
- Or monétaire	0	0	0
- Droits de tirages spéciaux	1.550	0	1.550
- Position de réserve du F.M.I.	271	0	271
- Devises	61.346	0	61.346

Source : BCD

ANNEXE VI II– BILANS RÉSUMÉS ET COMPARÉS DE LA BCD, 2014-2015

En millions FDJ

	31/12/2014	31/12/2015
Actif		
Créances sur l’Etranger	71.382	66.812
Créances sur les Banques	2.720	3.830
Créances sur l’Etat	20.471	11.700
Autres créances	320	316
Immobilisations	655	668
Total de l’actif	95.549	83.326
Comptes Hors-bilan débit		
	2.729	2.729
Passif		
Emissions (billets et pièces)	31.211	34.692
Engagements extérieurs	13.212	12.374
Fonds de réserve	3	3
Comptes créditeurs Organismes Internationaux	17	18
Comptes créditeurs de l’Etat	24.705	14.971
Comptes créditeurs des Banques	20.525	17.703
Autres Passifs	2.666	567
Capital, réserves et Résultat en instance d’approbation	3.211	2.998
Total du passif	95.549	83.326
Comptes Hors-bilan crédit		
	2.729	2.729

Source : BCD

ANNEXE IX –COMPTES DE RÉSULTAT RÉSUMÉS ET COMPARÉS DE LA BCD, 2014-2015

En millions FDJ

	31/12/2014	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Produits financiers	32	88
Bénéfice de change	367	226
Autres produits	7	7
Total des produits d'exploitation	406	321
Charges d'exploitation		
Dépenses d'administration	(559)	(788)
Frais financiers	(5)	(4)
Perte de change	-	-
Dotations aux amortissements	(88)	(87)
Total des charges d'exploitation	(652)	(879)
Résultat d'exploitation	(246)	(558)
Résultat exceptionnel	552	433
Résultat sur exercices antérieurs	(3)	(84)
Impôt sur le bénéfice	-	(3)
Résultat après impôt	303	(212)
Affectation au Fonds de Stabilisation de Change	(5)	-
Affectation Réserve légale	-	-
RESULTAT NET	298	(212)

Source : BCD

ANNEXE X : NOTE MÉTHODOLOGIQUE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

I- Définition

La balance des paiements est un document statistique qui rassemble et ordonne, dans un cadre défini, toutes les transactions économiques et financières entre les résidents d'une économie avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Une transaction se définit comme un flux économique découlant de la création, de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique. C'est pourquoi, les rubriques (ou comptes) de la balance des paiements sont toujours présentes en termes de flux et non pas de stocks.

II- Objectif

La balance des paiements permet d'évaluer l'insertion du pays dans son environnement extérieur, d'identifier l'apparition de déséquilibres, de comprendre comment ces déséquilibres sont financés par le reste du monde (lorsque les sorties de capitaux sont supérieures aux entrées de capitaux) ou placés auprès du reste du monde (quand les sorties de capitaux sont inférieures aux entrées de capitaux). La balance des paiements constitue en outre un élément essentiel de la statistique nationale. Plusieurs éléments tirés de la balance des paiements contribuent à l'élaboration des agrégats nationaux (exportations et importations dans le PIB, compte des transactions courantes dans le revenu national, évolution des avoirs et engagements internationaux de la République de Djibouti (RDD) dans le compte financier).

III- Organisation institutionnelle

L'article 8 de la Loi n°118/AN/11/6^{ème} L portant modifications des statuts de la Banque Centrale (BCD) confie l'élaboration de la balance des paiements de la RDD à la BCD et prévoit que celle-ci peut entrer directement en relation avec les administrations et services publics, les entreprises publiques et privées, et toute personne physique ou morale exerçant une activité en RDD pour se faire communiquer tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires.

Au plan opérationnel, l'élaboration de la balance des paiements est assurée par le Service des Relations Extérieures de la BCD. Les statistiques de la balance des paiements sont diffusées sur une base annuelle sur le site web de la BCD (www.banque-centrale.dj/rubriques/23) et aux organismes internationaux, notamment le FMI, le COMESA et l'OMC.

IV- Règles d'établissement

A- Principe de double écriture

La balance des paiements obéit aux principales règles de la comptabilité générale, et notamment à la règle de la partie double, suivant laquelle chaque opération donne lieu en principe à deux inscriptions :

- la première traduit sa nature économique ou financière ;
- la deuxième, son mode de règlement.

B- Convention de signe

Contrairement à la comptabilité nationale dans laquelle les échanges entre la RDD et l'extérieur sont présentés du point de vue du « reste du monde », la balance des paiements est présentée du point de vue de la « Nation ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle, c'est-à-dire des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Dans le compte financier, un chiffre positif (crédit) représente une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif (débit) représente l'inverse. Ces inscriptions ne sont pas toujours simultanées, des décalages entre elles pouvant se produire. Il en résulte donc, un déséquilibre entre les crédits et les débits enregistrés sur une période donnée qui alimente le poste « Erreurs et omissions ». Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense.



Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Tel. : +225 20 30 60 50 / 20 21 11 15
Fax. : +225 20 21 12 59
E-mail: eyci@ci.ey.com
www.ey.com/afrique_francophone

ORIGINAL

Banque Centrale de Djibouti
BCD
BP 2118
Djibouti

Abidjan, le 22 juillet 2016

Rapport d'audit sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice clos à cette date (annexe).

Responsabilité de la direction pour les comptes annuels

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces comptes annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti ainsi que d'un contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

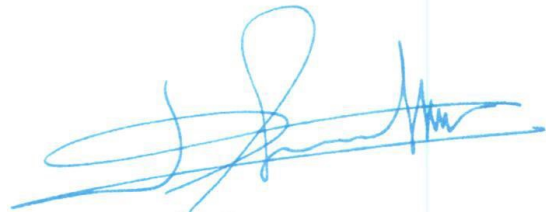
S.A. avec CA et PDG
au capital de FCFA 12.000.000
R.C.M Abidjan 7118
Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre
des experts-comptables et comptables agréés
de Côte d'Ivoire
A member firm of Ernst & Young Global Limited

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale de Djibouti au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, et décrites en annexe.

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé